

Algérie : Consultation de 2010 au titre de l'article IV — Rapport des services du FMI; note d'information au public sur l'examen par le Conseil d'administration; et déclaration de l'administrateur pour l'Algérie

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le contexte des consultations de 2010 avec l'Algérie au titre de l'article IV, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI relatif aux consultations de 2010 au titre de l'article IV, établi par une équipe des services du FMI à la suite des entretiens qui se sont achevés le 2 novembre 2010 avec les responsables de l'Algérie sur l'évolution et la politique économique. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 23 décembre 2010. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Une note d'information au public (NIP) résumant les vues du Conseil d'administration formulées à la réunion du 14 janvier 2011, consacrée à l'examen du rapport des services du FMI qui achevait la consultation au titre de l'article IV.
- Une déclaration de l'administrateur pour l'Algérie.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Ces documents peuvent être obtenus sur demande à l'adresse suivante

Fonds Monétaire International • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org Internet: <http://www.imf.org>

Fonds monétaire international
Washington



ALGÉRIE

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV

Préparé par les représentants des services du FMI
pour les consultations de 2010 avec l'Algérie

Approuvé par Patricia Alonso-Gamo et David Marston
23 décembre 2010

L'Algérie reste dans une position relativement solide mais continue à faire face à d'importants défis. L'Algérie a bien surmonté la crise grâce aux politiques prudentes de la dernière décennie. Les autorités ont maintenu une orientation budgétaire expansionniste et ont pris des mesures supplémentaires pour réduire l'impact de la contraction des exportations d'hydrocarbures en 2009. Depuis la mi-2009, la reprise de la demande d'hydrocarbures a amélioré le compte courant et les réserves internationales, qui sont extrêmement importantes (3 années d'importations de biens et de services en septembre 2010). Toutefois, la récente crise montre que l'Algérie reste très dépendante des fluctuations des prix des hydrocarbures et des dépenses publiques. Le principal défi du pays consiste à assurer une croissance durable, diversifiée et tirée par les investissements privés afin de réduire le chômage, qui est encore élevé parmi les jeunes.

Objet des consultations. Les discussions ont porté sur les politiques qui sont requises pour maintenir une gestion macroéconomique prudente tout en soutenant la croissance économique dans un environnement international incertain et pour promouvoir la diversification de l'économie à moyen terme.

Principales questions de politique économique. Les services du FMI estiment qu'il serait nécessaire de contenir l'orientation budgétaire expansionniste actuelle. Bien que les efforts d'investissement dans les infrastructures publiques soient toujours importants pour la croissance et que l'épargne budgétaire considérable puisse soutenir des dépenses élevées, une consolidation progressive des finances publiques sera requise pour assurer la viabilité budgétaire à moyen terme. Les politiques monétaire et de change devraient tendre à absorber la liquidité excédentaire des recettes des hydrocarbures et à parer aux pressions inflationnistes qui pourraient résulter de la récente augmentation substantielle des salaires de la fonction publique. Les perspectives de moyen terme dépendront largement du programme de réformes structurelles des autorités pour renforcer davantage et développer le secteur financier, améliorer le climat des affaires et la compétitivité, promouvoir les investissements privés et soutenir la diversification économique.

Régime de change. Le régime de change est classé dans la catégorie « autres régimes dirigés ». L'Algérie a accepté les obligations de l'article VIII, sections 2(a), 3 et 4 (annexe d'information).

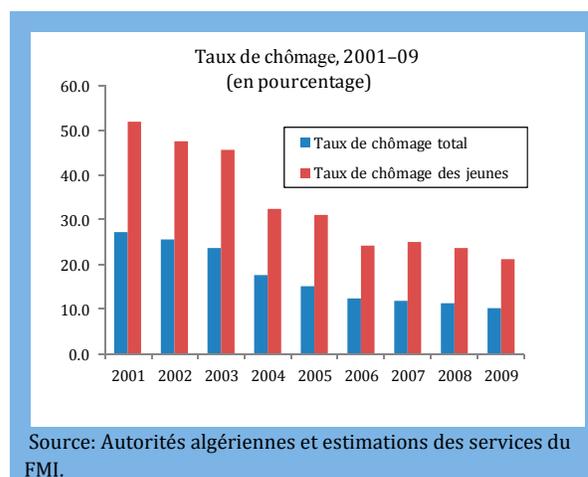
Mission. Une équipe des services du FMI composée de M. Toujas-Bernaté (chef de mission), M. Gijón, M^{me} Sab et de M^{me} Albertin (tous du Département Moyen-Orient et Asie centrale) ont mené les discussions à Alger du 20 octobre au 2 novembre 2010. M. Maherzi (Bureau de l'administrateur) a aussi participé aux discussions.

I. Contexte : Développements favorables mais d'importants défis subsistent.....	4
II. Perspectives et politiques à court terme : Soutenir la croissance tout en parant aux pressions inflationnistes.....	8
III. Défis et réformes à moyen terme : Nécessité de promouvoir la diversification économique	11
IV. Évaluation des services du FMI.....	19
Graphique	
Principaux indicateurs économiques.....	21
Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2007-15	22
2. Balance des paiements, 2007-15.....	23
3. Synthèse des opérations de l'administration centrale, 2007-15.....	24
4. Situation monétaire, 2007-11.....	25
Annexes.....	26

I. CONTEXTE : DÉVELOPPEMENTS FAVORABLES MAIS D'IMPORTANTES DÉFIS SUBSISTENT

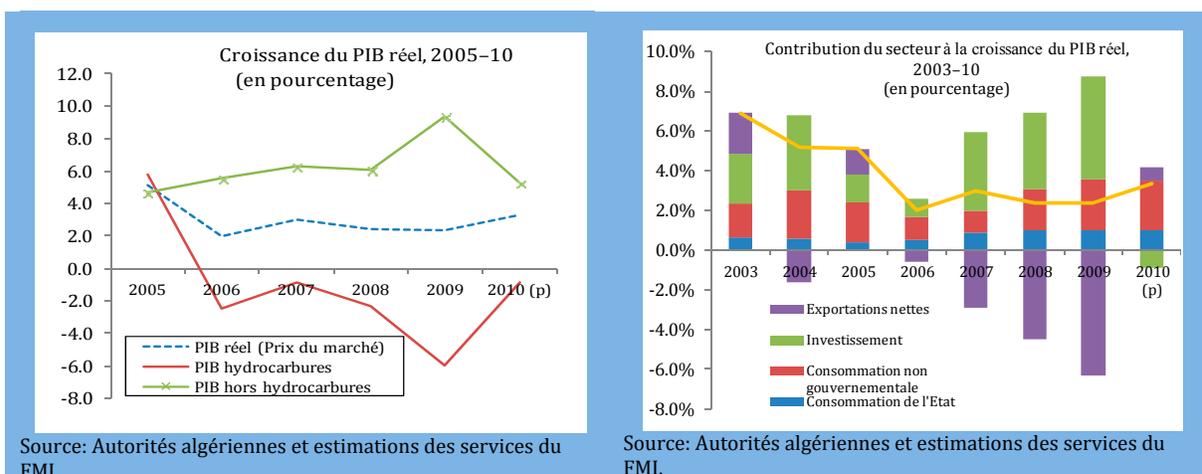
1. Après la crise politique et socio-économique des années 90, l'Algérie a connu plus de 10 années de développement économique mais reste dépendante des hydrocarbures et des dépenses publiques.

Des politiques budgétaire et monétaire prudentes ont contribué à maintenir l'inflation à un faible niveau et, dans une période d'augmentation des prix du pétrole, ont permis à l'Algérie de consolider sa position financière, avec des réserves de change importantes, une épargne budgétaire considérable dans un fonds de stabilisation pétrolier et un endettement public et extérieur minime. En dépit des efforts pour diversifier l'économie, les recettes des hydrocarbures représentent encore 98 % des exportations et deux tiers des recettes budgétaires. Le secteur hors hydrocarbures est orienté vers l'intérieur et demeure largement tributaire des dépenses publiques. En contexte de forte croissance hors hydrocarbures (environ 6 % au cours de la dernière décennie), le chômage a chuté de manière continue pour atteindre 10,2 % à la fin de 2009 ; il reste cependant élevé parmi les jeunes.



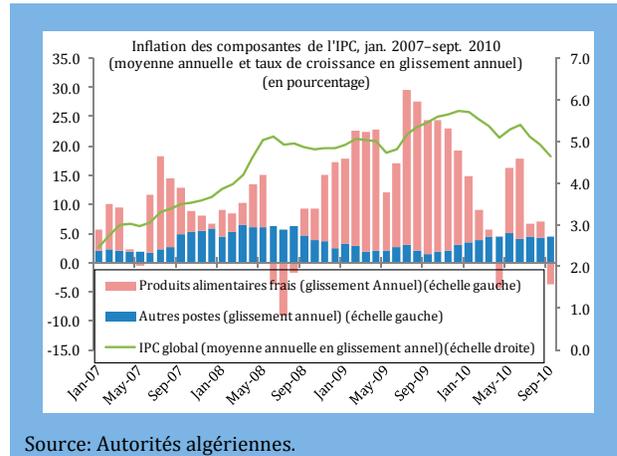
2. L'Algérie a relativement bien surmonté la crise internationale

La très forte croissance du PIB hors hydrocarbures a été partiellement neutralisée par la baisse de production des hydrocarbures. La croissance du PIB hors hydrocarbures a atteint 9,3 % en 2009, soutenue par une excellente récolte de céréales et une bonne performance des secteurs des services et du bâtiment tirés par le Programme d'investissement public (PIP). Cependant, une baisse sensible de la production d'hydrocarbures (- 6 %) a réduit la croissance globale à environ 2½ %, un taux légèrement inférieur à celui de 2008. La stabilisation du secteur des hydrocarbures et la performance dynamique des secteurs liés au PIP devraient se

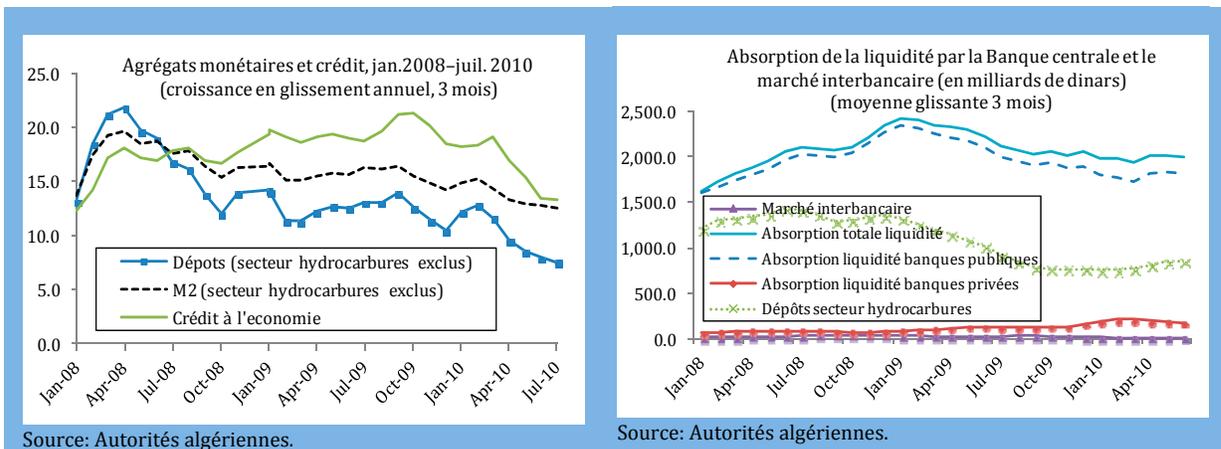


traduire par une croissance globale de 3-3½ % en 2010.

Après une hausse en 2009, l'inflation a baissé. L'inflation moyenne totale a grimpé à 5,7 % en 2009, le niveau le plus élevé de la décennie passée, sous l'effet d'une forte inflation des prix des produits alimentaires frais. L'inflation hors produits alimentaires frais est restée peu élevée en 2009, se situant à 2,3% en moyenne. En 2010, la progression des prix des produits alimentaires frais s'est nettement ralentie, mais la tendance de l'inflation hors produits alimentaires frais est à la hausse. En moyenne, l'inflation totale devrait globalement s'établir à un niveau légèrement en dessus de 4 % en 2010.



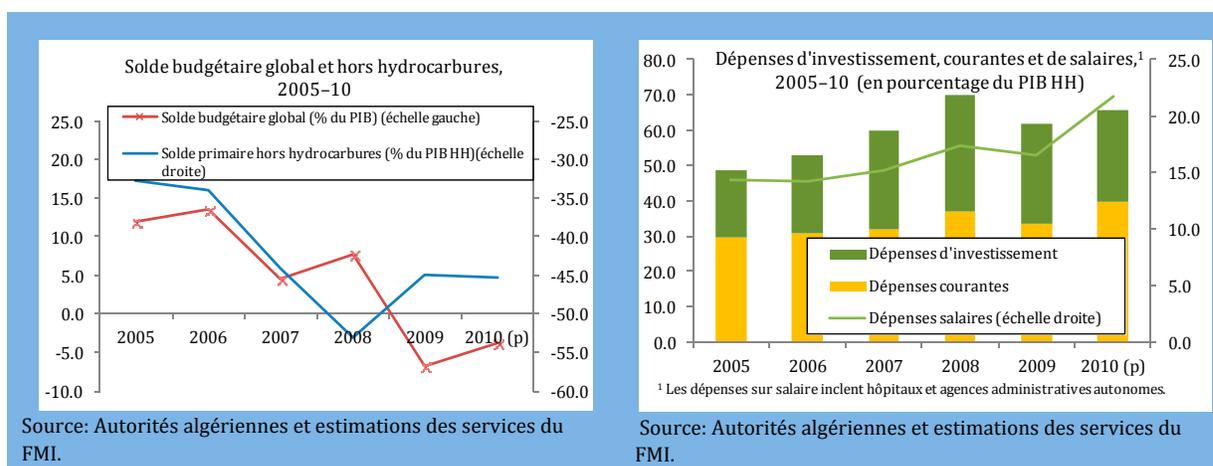
La croissance des dépôts et du crédit à l'économie est restée forte. Les banques Algériennes ne recourent pas au financement extérieur et continuent à bénéficier d'une solide croissance des dépôts, bien que celle-ci se soit quelque peu modérée depuis la fin de 2009 (8,3 % en glissement annuel au mois d'août 2010). La Banque d'Algérie (BA) a poursuivi sa politique d'absorption de la liquidité excédentaire engendrée par les dépenses du PIP et le secteur des hydrocarbures. Globalement, le crédit à l'économie a progressé de 12,5 % (août 2010, en glissement annuel). La croissance du crédit au secteur public est restée à un niveau élevé (à l'exclusion des rachats de dettes par le Trésor) tandis que la croissance du crédit au secteur privé (entreprises et ménages) a légèrement baissé sous l'effet d'une baisse du crédit aux ménages à la suite de l'interdiction des prêts à la consommation depuis août 2009.



3. L'Algérie a maintenu son orientation budgétaire expansionniste, soutenant les secteurs hors hydrocarbures.

Le budget restera déficitaire malgré l'augmentation des recettes des hydrocarbures. En 2010, l'Algérie devrait enregistrer le second déficit budgétaire consécutif de la décennie, qui pourrait

atteindre 4 % du PIB après un déficit d'environ 7 % en 2009. L'augmentation des recettes des hydrocarbures sera que compensée par un accroissement de 17 % des dépenses totales. Reflétant la progression sensible des dépenses ces dernières années, le prix du pétrole qui permettrait d'équilibrer le budget est passé de 34 dollars EU/baril en 2005 à 88 dollars EU/baril en 2010. Une réforme des traitements et salaires de la fonction publique, destinée à rationaliser leur structure, a entraîné une augmentation de 34 % de la masse salariale avec effet rétroactif à partir de 2008. En conséquence, les dépenses courantes devraient progresser de 31 % (y compris les paiements rétroactifs des salaires au titre de 2008-09 dans le secteur de l'éducation). Les dépenses d'investissement devraient se stabiliser à leur niveau de 2008-09 avec la poursuite de la mise en œuvre du PIP de 2005-09. Les recettes hors hydrocarbures enregistreront une nouvelle hausse de 19 % mais ne couvriront pour autant que la moitié des dépenses courantes. Au total, le déficit primaire hors hydrocarbures en 2010 restera globalement inchangé par rapport à l'année dernière à environ 45 % du PIB hors hydrocarbures, reflétant le soutien continue de la politique budgétaire à la croissance hors hydrocarbures qui s'est ralenti depuis 2009. Le déficit global devrait être complètement couvert par le financement non bancaire, tandis que le niveau de ressources du FRR pourrait augmenter d'environ 1,5 milliard de dollars EU et représenter 38 % du PIB.



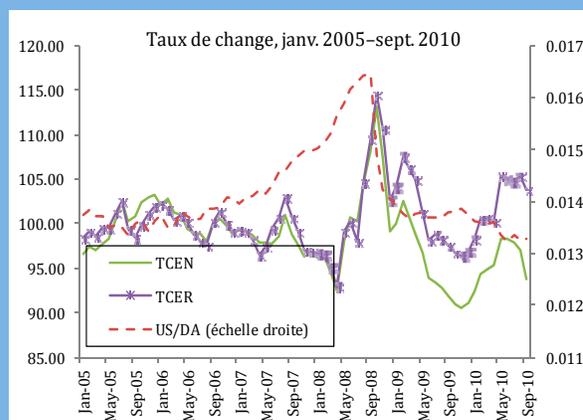
4. Les taux de change effectifs nominal et réel ont enregistré une hausse en 2010.

Le taux de change effectif réel a progressé de 6,5 % au cours des sept premiers mois de 2010, après avoir baissé de 7 % en 2009. Cette évolution reflète la hausse du taux de change effectif nominal d'environ 6 % au cours de 2010. Le taux de change effectif réel reste proche de son niveau d'équilibre, reflétant l'évolution de facteurs sous-jacents, notamment la hausse des prix du pétrole et des dépenses publiques.

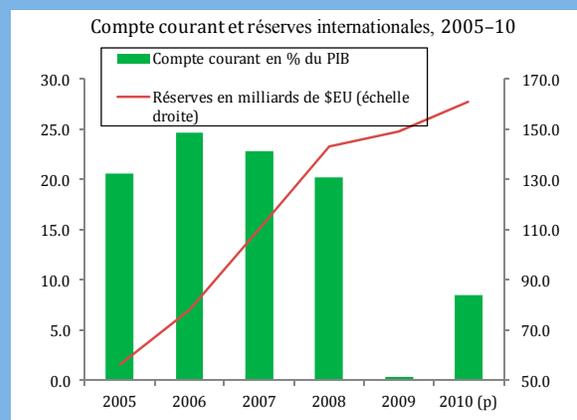
5. L'excédent du compte courant s'est nettement amélioré en 2010 grâce à des exportations d'hydrocarbures accrues.

En 2009, le solde extérieur a subi le contrecoup de la chute du prix des hydrocarbures, l'excédent du compte courant chutant pour atteindre 0,3 % du PIB contre 20 % en 2008. Néanmoins, les réserves officielles ont augmenté de 4 milliards de dollars EU pour atteindre 149 milliards de dollars EU à la fin de 2009 (près de 3 ans d'importations de biens et de

services). Au cours des neuf premiers mois de 2010, les recettes d'exportation des hydrocarbures ont progressé d'environ 32 % sous l'effet de la hausse soutenue des prix du pétrole, alors que les volumes d'exportation (notamment du gaz) ont reculé de 1,4 %. Les importations se sont légèrement contractées par rapport à l'année dernière, contribuant aussi à l'amélioration du solde du compte courant. En conséquence, les réserves officielles ont progressé d'environ 8 milliards de dollars EU depuis la fin de 2009, atteignant 157 milliards de dollars EU à la fin de septembre 2010.



Source: Autorités algériennes et estimations des services du FMI.



Source: Autorités algériennes et estimations des services du FMI.

Consultations passées

Lors des consultations récentes, les autorités et les services du FMI sont convenus de l'orientation d'ensemble des politiques macroéconomiques qui ont permis de maintenir une position financière très confortable, mais les réformes structurelles n'ont pas été aussi ambitieuses que suggéré par les services du FMI. Les autorités ont poursuivi la mise en œuvre d'un important PIP destiné à améliorer l'infrastructure et rehausser le potentiel de croissance. Néanmoins, la récente augmentation sensible des salaires de la fonction publique retardera le rééquilibrage budgétaire requis à moyen terme pour préserver la capacité de l'Algérie à surmonter des chocs négatifs des prix du pétrole. Le contrôle de la qualité des grands projets PIP s'est amélioré et la modernisation des systèmes budgétaires progresse lentement. La BA continue d'absorber effectivement l'abondante liquidité des banques afin de juguler les pressions inflationnistes tout en maintenant les taux d'intérêt à leurs niveaux réduits depuis le début de 2009. Les autorités ont toujours pour objectif de diversifier l'économie, mais les progrès des réformes structurelles, y compris dans le secteur financier, restent lents. Les nouvelles réglementations relatives aux IDE adoptées en 2009 pourraient détériorer davantage la perception défavorable du climat des affaires.

II. PERSPECTIVES ET POLITIQUES À COURT TERME : SOUTENIR LA CROISSANCE TOUT EN PARANT AUX PRESSIONS INFLATIONNISTES

6. La reprise mondiale soutiendra le secteur Algérien des hydrocarbures tandis que les dépenses publiques continueront de doper les autres secteurs.

La reprise mondiale s'est accompagnée d'une progression de la demande et du prix des hydrocarbures. Après plusieurs années de baisse de la production, le secteur Algérien des hydrocarbures devrait donc se stabiliser, mais ne contribuera que peu à la croissance globale. La croissance hors hydrocarbures devrait rester ferme avec la poursuite des dépenses du PIP et du programme d'investissements dans le secteur des hydrocarbures en cours. Ainsi, le PIB hors hydrocarbures pourrait croître d'environ 5,3 % en 2010-11 et contribuer à une croissance globale de 3,7 % en 2011. Les relèvements de salaires de la fonction publique et des entreprises publiques pourraient entraîner des pressions à la hausse sur l'inflation qui pourrait atteindre près de 5 % en 2011.

7. Des prix du pétrole plus élevés devraient nettement améliorer les soldes extérieur et budgétaire.

L'augmentation des prix du pétrole telle que projetée dans les Perspectives de l'Économie Mondiale contribuerait à une amélioration de l'excédent du compte courant qui atteindrait 8-9% du PIB en 2010-11. Le solde budgétaire devrait rester négatif en 2011 à 3,3 % du PIB du fait des dépenses courantes qui resteront élevées.

8. Face à la nécessité de réduire davantage le chômage et aux incertitudes sur les principaux marchés d'exportation des hydrocarbures de l'Algérie, les politiques devraient continuer à soutenir la croissance tout en initiant des mesures en vue d'assurer la viabilité budgétaire.

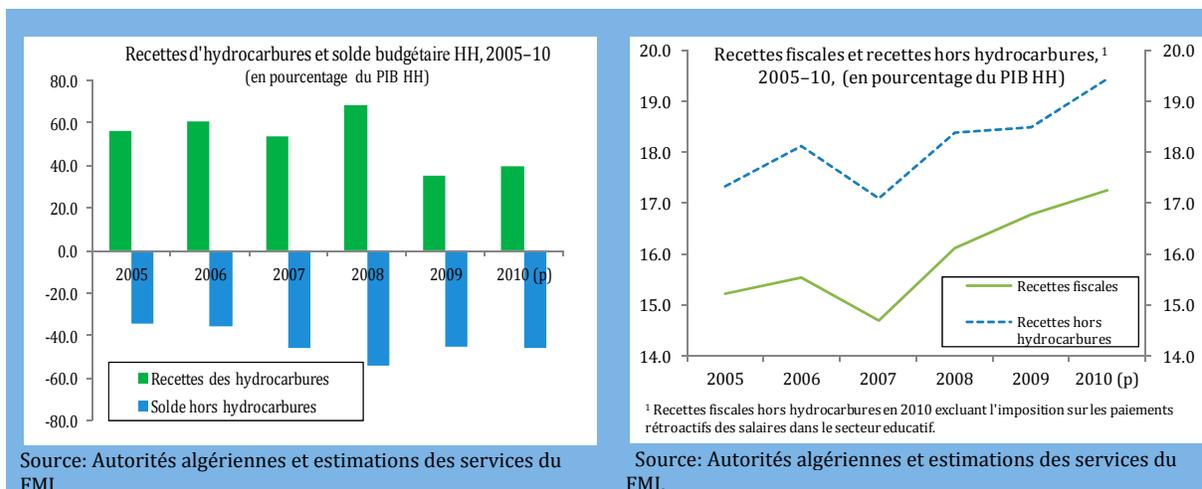
Le soutien à la croissance économique, qui a aidé à surmonter l'impact de la crise mondiale en 2009, ne devrait pas être retiré trop rapidement. La gestion macroéconomique prudente de la dernière décennie a donné à l'Algérie une importante marge de manœuvre pour faire face aux chocs extérieurs et absorber les chutes brutales des prix des hydrocarbures. Cependant, la crise mondiale a aussi montré la vulnérabilité financière de l'Algérie en cas de périodes prolongées de faiblesse des prix du pétrole. En même temps, il serait souhaitable que les autorités devraient rester vigilantes à l'égard des risques pressions inflationnistes potentielles.

Politique budgétaire

9. En 2011, les priorités de la politique budgétaire devraient consister à mettre fin à la tendance haussière des dépenses tout en améliorant leur efficacité et leur ciblage.

Les dépenses publiques jouant un rôle dominant pour la croissance, les principaux objectifs de politique incluent la poursuite du PIP, complémentairement et en soutenant les investissements privés. Grâce à l'importante épargne budgétaire disponible, les autorités pourraient maintenir les niveaux relativement élevés des dépenses budgétaires à court terme. Cependant,

l'augmentation marquée des dépenses courantes au cours des dernières années pouvant avoir eu des effets préjudiciables en exacerbant une appréciation réelle du taux de change de type « syndrome hollandais » qui compromettrait la compétitivité du secteur hors hydrocarbures, il sera important de mettre fin à cette tendance haussière et de l'inverser, de développer des politiques en vue d'un meilleur ciblage des dépenses courantes (en particulier les transferts courants) et de continuer à renforcer l'efficacité du contrôle des dépenses en capital. De plus et afin de minimiser son impact sur la demande globale, la mise en œuvre de la réforme des salaires et des traitements de la fonction publique, y compris les paiements rétroactifs, devraient être étalés le plus possible dans le temps.



10. Le solde budgétaire devrait s'améliorer mais restera déficitaire en 2011.

La position budgétaire restera déficitaire en 2011. La loi de finances préliminaire de 2011 prévoit la poursuite de la mise en œuvre des réformes de la grille des salaires de la fonction publique ainsi que l'augmentation des frais récurrents des nouvelles infrastructures publiques. Les dépenses courantes (sur base décaissements) progresseraient par conséquent de 13 % à près de 41% du PIB hors hydrocarbures. Néanmoins, lorsqu'on exclut les paiements rétroactifs des salaires, le ratio des dépenses courantes baisserait de 37 % du PIB hors hydrocarbures en 2010 à 35 % en 2011, ce qui devrait marquer le début d'un renversement de tendance après le pic atteint cette année. Les dépenses d'investissement devraient rester stables en termes réels. Les recettes totales continueront d'augmenter grâce à la hausse des prix des hydrocarbures et à une plus grande efficacité de l'administration fiscale dans le recouvrement des impôts directs.

Point de vue des autorités

11. La prudence budgétaire demeure une priorité pour les autorités. Elles reconnaissent que la récente croissance substantielle des dépenses — notamment des dépenses courantes — devrait être freinée. L'augmentation des salaires des fonctionnaires dans le contexte de la réforme de la grille des salaires était néanmoins une étape nécessaire pour compenser la perte du pouvoir d'achat des employés de la fonction publique en raison de l'absence d'ajustement au cours des quelques dernières années. De plus, les autorités considèrent que cette augmentation rapprochera les salaires publics des salaires moyens de la région. Afin de minimiser les effets négatifs potentiels

sur l'inflation et le compte courant extérieur, les paiements rétroactifs au titre des salaires seront étalés sur 2010–12. En même temps, une revue des transferts courants, notamment des subventions alimentaires, est en cours de lancement avec l'assistance de la Banque mondiale pour améliorer leur ciblage.

12. Les autorités considèrent que la mise en œuvre continue d'importants investissements publics est essentielle pour rehausser le potentiel de croissance hors hydrocarbures. Les dépenses totales d'investissement seront donc maintenues à leur niveau de 2009–10 en termes réels afin de compléter l'exécution du PIP de 2005–09 et de démarrer l'exécution du nouveau PIP de 2010–14. Cependant, si l'environnement international devait se détériorer et les recettes budgétaires des hydrocarbures chuter, les autorités se tiennent prêtes à ajuster les dépenses d'investissement à la disponibilité des ressources.

Politiques monétaire et de change

13. En 2010 et 2011, l'orientation de la politique monétaire devrait être de continuer à absorber la liquidité excédentaire et à parer aux pressions inflationnistes.

La BA continue d'absorber avec efficacité la liquidité bancaire excédentaire provenant des ressources du secteur des hydrocarbures et des dépenses publiques, limitant ainsi l'impact d'une liquidité abondante sur l'inflation. Les autorités devraient rester vigilantes compte tenu de l'augmentation actuelle des recettes des hydrocarbures qui alimentent l'économie en liquidités, du relèvement sensible de la rémunération des fonctionnaires et autres employés, ainsi que des incertitudes liées à l'évolution des prix des produits alimentaires frais. Si des pressions inflationnistes apparaissaient, la BA devrait rapidement relever les taux d'intérêt, de préférence en incluant le taux de refinancement, afin le signal relatif au coût du crédit dans l'économie soit plus clair que celui, plus indirecte, donné par les taux d'absorption de la liquidité. La BA devrait également maintenir un échange d'informations effectif avec le Ministère des finances sur les dépenses futures et continuer à rehausser sa capacité analytique pour mieux informer les décisions de la politique monétaire.

14. La politique de change de viser la stabilisation du taux de change effectif réel du dinar à un niveau proche de son taux d'équilibre.

La BA continue de mener une politique de change active de flottement dirigé visant à maintenir le taux de change effectif réel proche de son niveau d'équilibre et de minimiser les risques de désalignement dus à la volatilité des prix du pétrole et du taux de change euro/dollar EU (Appendice 1). Au cours des récentes années, le taux de change réel d'équilibre s'est apprécié, reflétant essentiellement l'augmentation des dépenses de l'État et entraînant des risques d'effets négatifs de type « syndrome hollandais » sur le bien-être économique.

Point de vue des autorités

15. Les autorités considèrent que l'absorption de la liquidité a réussi à contenir l'inflation et demeurent vigilantes à l'égard de toute nouvelle accumulation de pressions inflationnistes. Les autorités sont conscientes de la nécessité permanente de parer aux pressions inflationnistes suite au pic atteint par l'inflation en 2009. Elles notent toutefois que la hausse

sensible des prix des produits alimentaires frais en 2008–09 était principalement due à des imperfections du marché. Ces prix se sont stabilisés depuis le début de 2010 mais l'inflation croissante des produits non alimentaires est source de préoccupation. Les autorités suivent de près les développements en la matière et se tiennent prêtes à agir pour contenir toute intensification de pressions inflationnistes. Les autorités font face aux difficultés créées par une abondante liquidité sur l'efficacité de la transmission de la politique monétaire mais elles considèrent que les mécanismes actuels d'intervention fonctionnent bien dans ce contexte.

16. Les autorités demeurent déterminées à maintenir le taux de change effectif réel proche de son niveau d'équilibre et compatible avec la stabilité extérieure. En 2010, la politique de change a permis une appréciation du taux de change effectif réel, en phase avec la reprise des prix des hydrocarbures et l'accroissement des dépenses publiques. Les autorités poursuivront leurs efforts pour rehausser leur capacité d'analyse du taux de change.

III. DÉFIS ET RÉFORMES À MOYEN TERME: NÉCESSITÉ DE PROMOUVOIR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Perspectives à moyen terme

17. Les perspectives de croissance à moyen terme restent stables, quoique certains secteurs présentent des risques de ralentissement.

À moyen terme, le secteur des hydrocarbures pourrait être touché par une baisse des exportations de gaz — imputable au développement éventuel de nouvelles alternatives de production de gaz sur les marchés d'exportation de l'Algérie — qui pourrait peser sur la croissance et les recettes totales des hydrocarbures (voir l'analyse thématique relative aux prix du pétrole et du gaz). La croissance du PIB hors hydrocarbures d'environ 5 % devrait être soutenue par le nouveau PIP et la poursuite du programme d'investissements dans le secteur des hydrocarbures. Le potentiel de croissance du secteur privé dépendra de manière cruciale d'un programme de réformes structurelles énergétique, notamment dans le secteur financier et pour améliorer le climat des affaires. Un programme plus ambitieux de réformes structurelles est requis pour éviter un ralentissement de la croissance du PIB hors hydrocarbures à moyen terme, étant donné que les dépenses du PIP resteraient stables en termes réels et devraient ouvrir la voie à d'autres sources de croissance tirée par le secteur privé.

18. Les perspectives financières à moyen terme sont positives, compte tenu des projections de hausse régulière des prix des hydrocarbures.

Dans l'ensemble, les perspectives financières à moyen terme sont positives grâce à l'augmentation progressive attendue des prix des hydrocarbures, mais elles restent dépendantes des fluctuations de ces prix. Si les dépenses publiques sont maîtrisées à moyen terme, les ressources du FRR pourraient augmenter davantage, quoiqu'à un taux inférieur à celui du PIB nominal, pour atteindre 32 % du PIB en 2015. L'excédent du compte courant se maintient à environ 9 % du PIB sur la période, les réserves atteindraient l'équivalent de quatre années d'importations de biens et de services en 2015. Dans un scénario différent, les ressources du FRR chuteraient sensiblement, d'environ 10 points de pourcentage du PIB d'ici à

2015, si le prix du gaz naturel baissait de 30 % à cause du développement de méthodes de production non conventionnelles du gaz sur les marchés d'exportation de l'Algérie.

Scénario de référence moyen terme, 2009–15

Scénario de base	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Prix internationaux du pétrole (\$EU/baril)	61.8	76.2	78.8	82.3	84.8	86.0	87.5
Prix internationaux du gaz (\$ EU/BTU)	6.6	7.6	7.9	8.3	8.6	8.7	8.9
Solde budgétaire global (% du PIB)	-6.8	-3.9	-3.3	-1.1	1.7	2.6	3.2
FRR (% du PIB)	42.6	37.9	32.1	28.9	28.9	30.1	31.8
Réserves (milliards de dollars EU)	148.9	161.0	171.4	188.3	206.9	226.4	247.4
Déficit budgétaire primaire (% du PIB HH)	-44.9	-45.3	-45.8	-41.6	-36.1	-33.1	-30.8
Solde du compte courant (% du PIB)	0.3	8.5	9.3	9.6	9.7	9.8	10.1
Avoirs nets de l'État (% du PIB)(*)	32.2	27.6	20.8	17.9	18.1	19.5	21.4

(*) FRR moins dette publique.

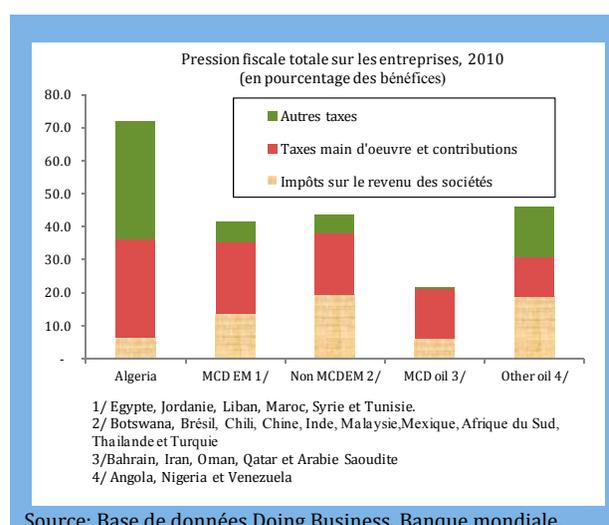
Point de vue des autorités

19. Les autorités sont conscientes des défis à relever et continuent à avoir pour objectif la réduction de la dépendance de l'économie algérienne à l'égard du secteur des hydrocarbures. Leur principal objectif est toujours de promouvoir une économie en expansion, plus diversifiée et tirée par les investissements privés, afin de faire reculer davantage le chômage et d'améliorer le niveau de vie de la population. Cet objectif continuera d'orienter leurs politiques et leurs réformes structurelles. Les autorités conviennent que les nouveaux développements sur les marchés internationaux du gaz, avec le développement potentiel d'alternatives de production du gaz, pourraient affecter les exportations de gaz de l'Algérie à moyen terme.

Rééquilibrage des finances publiques à moyen terme et réformes budgétaires

20. Les recettes budgétaires hors hydrocarbures devraient être renforcées davantage mais la pression fiscale sur les entreprises devrait être allégée.

Des progrès sensibles ont été accomplis au cours des récentes années — avec l'assistance technique du FMI — pour accroître les recettes hors hydrocarbures, notamment en luttant contre l'évasion fiscale, coordonnant les efforts des différents organismes de recouvrement et en élargissant l'assiette fiscale par la création de nouveaux centres des impôts. Toutefois, en 2010 les recettes des hydrocarbures représentent encore les deux tiers du total des recettes. Bien que les autorités aient réussi à mettre en place le FRR afin de réduire la vulnérabilité du budget aux recettes des hydrocarbures, cela n'est pas nécessairement suffisant à moyen et à long terme pour faire face à la volatilité des prix du pétrole. À plus long terme, les autorités pourraient

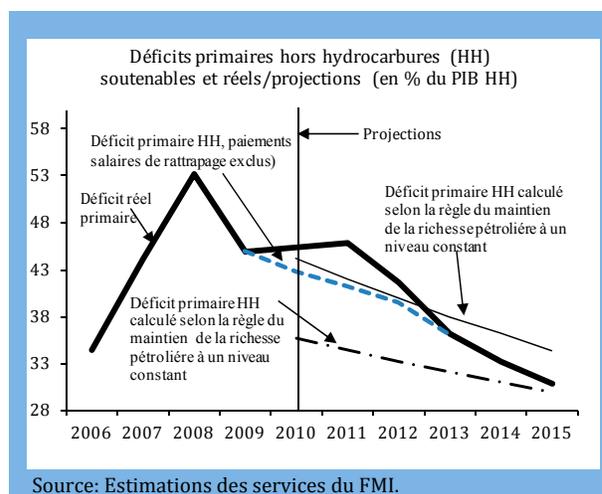


Source: Base de données Doing Business, Banque mondiale.

cibler la couverture de toutes les dépenses courantes par les recettes hors hydrocarbures. En même temps, les comparaisons avec d'autres économies de marché émergentes montrent qu'en Algérie la pression fiscale sur les entreprises est très élevée. L'allègement de cette pression faciliterait les affaires et appuierait la lutte contre le secteur informel.

21. L'adoption d'un cadre budgétaire à moyen terme, reposant sur le principe de revenu permanent, fournirait une référence utile pour assurer la viabilité budgétaire à moyen terme.

Cette analyse repose sur le principe de ressources d'hydrocarbures non renouvelables et sur la mise en œuvre de politiques destinées à assurer la disponibilité à long terme des ressources d'hydrocarbures. A cet effet, les autorités pourraient se fixer pour but de ne dépenser qu'une partie du revenu des hydrocarbures afin de maintenir la richesse globale — ou de la richesse par habitant — constante à long terme. L'application de ce cadre à l'Algérie indique que la consolidation des finances publiques sera nécessaire pour ramener la position budgétaire à un niveau soutenable à moyen terme.



22. Après plusieurs années d'augmentation sensible des dépenses, la maîtrise et la hiérarchisation des dépenses devraient être améliorées afin de préserver la capacité de l'Algérie à surmonter une chute prolongée des prix du pétrole.

En moyenne, les dépenses courantes ont progressé de 20 % par an au cours des cinq dernières années. Cette hausse est principalement imputable à l'augmentation de la masse salariale, passant de 11,6 % du PIB hors hydrocarbures en 2006 à 15,6 % en 2010 (hors paiements rétroactifs). Les paiements rétroactifs et les coûts récurrents croissants des nouvelles infrastructures mettront des pressions haussières sur les dépenses. De plus, les éventuels risques budgétaires, tels que les dépassements de coûts des projets d'investissement ou la nécessité de restructurer et de soutenir davantage les entreprises publiques, pourraient intensifier ces pressions. Dans ce contexte, Maîtriser plus strictement les dépenses sera nécessaire afin d'assurer la viabilité budgétaire à long terme. Cela pourrait être atteint en limitant les augmentations annuelles de salaires à un niveau en deçà de celui de l'inflation, en améliorant le ciblage des transferts et des subventions et en hiérarchisant et ajustant les projets d'investissement aux ressources disponibles. En outre, établir des mécanismes d'ajustement partiel et plus régulier des salaires de la fonction publique contribuerait à éviter les effets déstabilisateurs d'augmentations périodiques très brutales comme on l'a vu par le passé.

23. La qualité et l'efficacité des dépenses devraient être au centre des préoccupations.

La création de la Caisse nationale d'équipements et de développement (CNED) pour suivre la mise en œuvre des projets du PIP est un pas dans la bonne direction et elle devrait jouer un rôle de plus en plus important dans la hiérarchisation du PIP. Ceci étant, pour que le PIP ait les effets positifs espérés sur la croissance, il devrait s'accompagner de réformes structurelles énergiques destinées à faciliter l'activité économique privée. La modernisation des systèmes budgétaires se poursuit mais nécessite davantage d'efforts dans certains domaines. Une gestion budgétaire basée sur des cibles, avec une évaluation de la performance des différents programmes, se traduira dans le temps par une amélioration du contrôle et une plus grande efficacité des dépenses publiques. La préparation pour la première fois depuis de nombreuses années de la loi de règlement pour l'exercice 2008 constitue un pas en avant vers une meilleure transparence.

Point de vue des autorités

24. Les autorités sont déterminées à assurer la viabilité budgétaire à moyen terme. *Elles se sont fixées pour objectif de réduire la dépendance des recettes des hydrocarbures à moyen terme et de protéger l'épargne budgétaire dans des circonstances normales. La poursuite de la modernisation de l'administration fiscale et le renforcement des procédures de recouvrement des impôts contribueront à accroître les recettes hors hydrocarbures. Les autorités explorent également des mesures pour freiner la progression des dépenses courantes à moyen terme, y compris en développant un système ciblé de soutien aux revenus en remplacement des subventions générales et en établissant des mécanismes de fixation des prix basés sur le marché pour certains produits énergétiques et services.*

25. La poursuite des réformes budgétaires est une composante clé de la stratégie de croissance des autorités. *Elles attachent une grande importance à la qualité et à l'efficacité des dépenses publiques. Le rôle du CNED s'intensifiera avec le nouveau PIP 2010–14 dans lequel aucun nouveau projet d'importance ne sera inscrit au budget sans l'approbation du CNED sur la base de procédures transparentes. Les autorités ne relâchent pas leurs efforts pour améliorer la budgétisation et la prévision à moyen terme.*

Renforcer davantage le système financier

26. Les indicateurs du secteur financier ont continué à s'améliorer en 2009.

Dans l'ensemble, les banques sont bien capitalisées — notamment après le quadruplement du capital minimum en 2009 — et rentables. Le ratio des créances non productives a continué à reculer en 2009, atteignant 14,5 % et le provisionnement des prêts a augmenté, reflétant une évaluation des risques plus rigoureuse tant par les régulateurs que par les banques. Toutefois, le ratio des créances non performantes dans les banques publiques reste trop élevé et de nouvelles mesures sont nécessaires pour améliorer le règlement des créances non performantes des banques publiques sur les entreprises publiques et sur le secteur privé.

27. L'intermédiation bancaire reste relativement faible.

Le secteur bancaire est très liquide, mais le niveau des prêts demeure relativement faible, principalement en raison du risque de crédit. La création d'une centrale des risques des particuliers prévue pour 2011 contribuera à améliorer l'évaluation des risques et encouragera les prêts. D'autres mesures visent à développer les prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) et les prêts immobiliers aux particuliers. Certaines banques s'attellent également à moderniser leurs opérations et leurs moyens de paiement afin de minimiser la pratique largement répandue du paiement en liquide. Par ailleurs, le développement des réseaux des succursales bancaires demeure essentiel pour améliorer le recours du grand public aux services bancaires.

28. Certaines mesures récentes pourraient entraver les efforts de modernisation du système financier.

Les nouvelles règles relatives aux IDE (voir ci-dessous) empêcheront l'entrée de nouvelles banques majoritairement étrangères ou la reprise de banques publiques par des banques étrangères dans le cadre d'une privatisation. De plus, la présence d'un représentant de l'État sans droit de vote aux conseils d'administration des banques privées est devenue obligatoire. Il est essentiel que cela n'affecte pas les opérations normales de ces institutions mais encourage un meilleur dialogue avec les autorités. En outre, l'interdiction des prêts à la consommation (à l'exception des prêts immobiliers) en vigueur depuis 2009 a eu des effets sur l'approfondissement de l'activité bancaire et devrait être revue une fois que la centrale de risques des crédits aux particuliers sera opérationnelle.

Indicateurs de solidité financière, 2005–10
(en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008	2009	Jun-10
Ratio d'adéquation du capital	12.3	15.2	12.9	16.5	21.8	18.4
Banques publiques 1/	11.7	14.4	12.1	16.0	19.1	15.9
Banques étrangères 2/	19.0	21.6	18.1	20.2	35.3	29.7
Prêts classés/total prêts	35.7	34.8	35.5	25.4	21.6	22.1
Banques publiques 1/	38.2	37.5	38.7	28.5	24.4	24.9
<i>Dont:</i> au secteur privé	19.0	22.0	24.3	20.0	16.9	17.4
Banques étrangères 2/	5.7	8.8	11.5	3.9	4.0	4.0
Prêts non productifs/total prêts 3/	19.2	17.5	22.1	15.7	14.5	14.9
Banques publiques 1/	20.4	19.2	23.8	17.6	16.5	16.8
<i>Dont:</i> au secteur privé	10.1	11.7	18.7	15.9	13.0	13.3
Banques étrangères	3.2	2.9	9.2	2.2	2.4	2.6
Autres prêts classés/total prêts 4/	16.5	17.3	13.4	9.8	7.1	7.2
Banques publiques 1/	17.8	18.4	14.9	10.9	7.8	8.1
<i>Dont:</i> au secteur privé	8.9	10.3	5.7	4.1	3.9	4.1
Banques étrangères 2/	2.5	5.9	2.3	1.7	1.6	1.4
Provisions/prêts classés	49.3	54.0	56.1	57.7	68.3	67.8
Banques publiques	49.2	54.2	55.0	57.4	68.0	67.8
Banques étrangères	62.3	48.7	85.2	68.7	78.9	70.0
Retour sur investissement	7.8	18.8	24.6	25.2	25.7	...
Banques publiques	5.6	17.4	23.6	25.0	25.5	...
Banques étrangères	25.4	23.4	28.0	25.6	26.3	...

Source: Autorités algériennes.

1/ 90% des actifs du système.

2/ Les banques non publiques sont toutes étrangères.

3/ Prêts en arriérés (100% provisionnement obligatoire).

4/ Prêts productifs mais risqués (30% ou 50% de provisionnement).

29. Une mise en œuvre plus énergique des recommandations de la mise à jour du PESF de 2007 appuiera la modernisation du système financier.

Ces mesures incluent : (a) la clarification du rôle des banques publiques ; (b) la poursuite de l'amélioration de l'environnement opérationnel et (c) le développement du financement non bancaire par le biais du marché obligataire. La gestion et la gouvernance des banques publiques (90 % des actifs du secteur bancaire) devraient être renforcées, en considérant toutes voies à même de les amener aux standards internationaux les plus élevés, y compris par le biais de partenariats avec des institutions financières étrangères.

30. Les efforts de renforcement de la supervision bancaire sont en cours.

La BA mettra au point un nouveau système de notation des banques, prévu pour 2011, dans le cadre des mesures en cours pour améliorer l'évaluation, la gestion et le contrôle du risque de

crédit. Les autorités préparent également le premier rapport sur la stabilité financière, ce qui aidera à identifier les risques potentiels dans le secteur financier. Ce travail fait partie des responsabilités explicitement attribuées à la banque centrale par l'amendement de 2010 de la Loi relative à la monnaie et au crédit (LCM) aux fins d'assurer la stabilité financière.

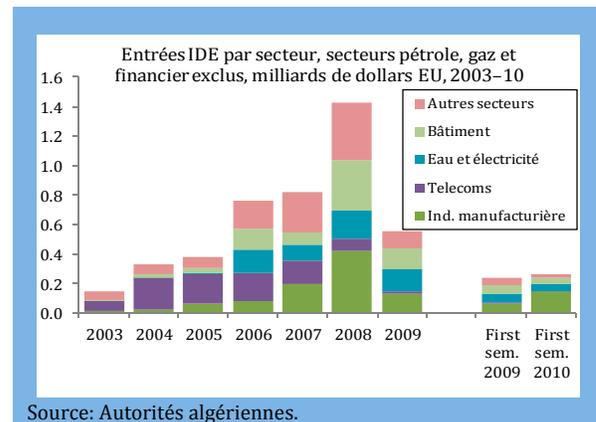
Point de vue des autorités

31. La modernisation et le renforcement du secteur financier sont des piliers clés dans la stratégie des autorités pour appuyer les investissements privés. La BA poursuivra ses efforts en vue d'améliorer la supervision et de renforcer la solidité des institutions financières. De récentes mesures, telles que le nouveau système comptable bancaire reposant sur les principes des IAS et de SFI, permettent une meilleure diffusion de l'information financière. Les autorités estiment que le niveau relativement élevé de créances non productives est imputable à l'héritage de dettes anciennes et que l'accumulation de nouvelles créances non productives est faible. Elles continueront à explorer les voies à même d'améliorer les opérations des banques publiques, y compris par le biais de partenariats éventuels avec des institutions financières étrangères. Elles considèrent que la présence de représentants de l'État aux conseils d'administration des banques privées aide à améliorer la communication avec les autorités.

Des efforts sont nécessaires pour diversifier l'économie

32. Certaines mesures de la loi de finances complémentaire de 2009 peuvent avoir découragé les IDE et pourraient entraver la diversification de l'économie algérienne.

Traditionnellement, l'Algérie a reçu peu d'IDE en dehors du secteur des hydrocarbures, bien que jusqu'en 2008 la tendance ait été à la hausse. Les nouvelles mesures qui imposent (a) un plafond de 49 % pour la participation étrangère dans tout nouvel IDE; (b) une balance devises positive pour les nouveaux projets d'IDE ou (c) la réaffirmation du droit de préemption des autorités publiques sur la vente d'investissements étrangers pourraient décourager les investisseurs étrangers. En 2009, les IDE (à l'exclusion des hydrocarbures et du secteur financier) ont chuté d'environ 60 % et ne se sont pas redressés en 2010. Les autorités algériennes devraient continuer à examiner l'impact de ces mesures et identifier tout ajustement requis pour favoriser un régime d'IDE attrayant mais bien maîtrisé. Par exemple, les limites de la participation étrangère pourraient ne s'appliquer qu'aux secteurs stratégiques et l'examen obligatoire des autorisations des projets d'IDE par le Conseil national d'investissement (CNI) devrait être limité aux projets les plus importants.



33. Un programme de réformes structurelles plus résolu devrait stimuler le climat des affaires et la croissance tirée par les investissements privés.

Le secteur privé reste faible et fragmenté, notamment dans le secteur industriel, et sa capacité à innover et à favoriser la compétitivité est limitée. Le programme de soutien aux PME devrait être accéléré, avec un ciblage plus efficace et des objectifs cohérents qu'il conviendrait d'élaborer en coopération avec les représentants du secteur privé. Les programmes de restructuration des entreprises publiques, récemment décentralisés vers les ministères sectoriels, devraient prendre de la vitesse pour donner plus d'espace aux initiatives privées et réduire la pression sur le budget. Plus généralement, les autorités devraient explorer toute autre réforme susceptible d'améliorer le climat des affaires.

34. Davantage d'efforts sont nécessaires pour favoriser l'intégration de l'Algérie dans le commerce régional et mondial.

La croissance des importations des dernières années témoigne de l'ouverture progressive du commerce de l'Algérie, mais quelques mesures récentes — notamment l'interdiction des prêts à la consommation — avaient pour but de freiner la croissance des importations, jugées excessives. De plus, le niveau moyen des droits de douane en Algérie demeure élevé et devrait être abaissé, en commençant par réduire les taux les plus élevés. En 2009, l'Algérie a adhéré à la Zone arabe de libre-échange et les importations des partenaires régionaux ont nettement augmenté — bien qu'à partir d'un faible niveau — incitant les autorités à rechercher une mise en œuvre plus graduelle de cet accord commercial. Les autorités ont poursuivi leurs efforts en vue d'adhérer à l'Organisation mondiale du commerce et espèrent voir leur adhésion de l'Algérie se concrétiser dans un proche avenir. Les négociations sur la nouvelle phase de l'Accord d'association avec l'Union européenne (UE) se poursuivent mais ont été quelque peu ralenties par les préoccupations algériennes concernant l'accès des exportations hors hydrocarbures aux marchés de l'UE.

Point de vue des autorités

35. Les autorités se déclarent préoccupées par la perception relativement défavorable du climat des affaires de l'Algérie mais considèrent que les nouvelles mesures contribueront à étayer des investissements plus avantageux pour l'économie locale. *Elles estiment que les nouvelles infrastructures stimuleront la compétitivité de l'Algérie. En outre, elles considèrent que les mesures prises en 2009 et 2010 pour promouvoir une plus grande participation des investissements privés et du secteur public algériens aideront à créer de meilleures opportunités d'investissement.*

36. Les autorités considèrent que certains accords commerciaux n'ont pas satisfait les attentes de l'Algérie. *De leur point de vue, la Zone arabe de libre-échange et l'Accord d'association avec l'UE ont débouché sur une croissance excessive des importations sans véritable avantage pour les exportations algériennes. Les autorités sont en train de négocier le rétablissement de certains droits de douane avec la Zone arabe de libre-échange et l'UE pour faciliter le processus d'intégration de certains secteurs.*

IV. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

37. L'Algérie a enregistré des développements macroéconomiques favorables mais continue à faire face à d'importants défis.

L'Algérie a connu une décennie de croissance hors hydrocarbures solide et de faible inflation après la crise politique et socio-économique des années 90. Des politiques budgétaires et monétaires prudentes, conjointement à une période de prix élevés du pétrole, lui ont permis d'asseoir une position financière confortable, avec des réserves de change importantes, une épargne substantielle dans le fonds de stabilisation du pétrole et un très faible endettement public et extérieur. Cependant, l'Algérie reste dépendante des hydrocarbures et des dépenses publiques et la productivité et le climat des affaires demeurent en-deçà de ceux des partenaires commerciaux. Bien qu'il ait baissé, le chômage des jeunes reste élevé, soulignant le besoin urgent d'accélérer les réformes structurelles pour diversifier l'économie et promouvoir de nouvelles sources de croissance durable.

38. L'orientation budgétaire très expansionniste des dernières années devrait être contenue afin de préserver la capacité de l'Algérie à surmonter des chocs négatifs prolongés affectant les recettes des hydrocarbures.

Compte tenu du rôle dominant des dépenses publiques dans la croissance, la poursuite de la mise en œuvre de la composante infrastructure du PIP et le soutien aux PME sont souhaitable dans le court terme, l'épargne budgétaire considérable pouvant être utilisée à ces fins si nécessaire. Bien que les pressions à la hausse devraient continuer de peser sur les dépenses, la stricte maîtrise de ces dépenses sera nécessaire pour assurer la viabilité budgétaire à long terme. Les augmentations de salaires devraient être limitées à un niveau en deçà de celui de l'inflation et le ciblage des transferts et des subventions devrait être amélioré afin de créer un espace pour les coûts récurrents accrus des nouvelles infrastructures. Les projets d'investissement devraient être également hiérarchisés et ajustés par rapport aux ressources disponibles. De même, les progrès en cours en matière d'administration fiscale devraient continuer à renforcer les recettes hors hydrocarbures. La nécessité de telles politiques deviendra d'autant plus pressante si les risques liés aux recettes du gaz en relation avec le développement du gaz non conventionnel sur les marchés d'exportation de l'Algérie devaient se matérialiser.

39. Il est essentiel d'assurer la qualité et l'efficacité des dépenses publiques et de poursuivre la réforme budgétaire pour renforcer le potentiel de croissance.

Les efforts en cours pour moderniser les systèmes budgétaires devraient se poursuivre, en particulier pour mettre en place un système de programmation budgétaire à moyen terme, développer des outils pour évaluer la performance des programmes et renforcer le contrôle budgétaire. Le rôle de la commission chargée du suivi de la mise en œuvre des grands projets du PIP a été positif et devrait être encore plus important pour hiérarchiser les dépenses du PIP dans un avenir proche.

40. La banque centrale a réussi à contenir les pressions inflationnistes mais devrait se tenir prête à resserrer rapidement la politique monétaire si ces pressions venaient à s'intensifier.

La BA a réussi à absorber les liquidités abondantes résultant des importantes recettes pétrolières et des dépenses publiques considérables. Pour éviter que le relèvement sensible des salaires de la fonction publique pousse l'inflation vers le haut, la BA devrait inverser les réductions de taux de 2009 et envisager de relever le taux de refinancement si un signal plus fort était requis. Les efforts en cours pour affiner les instruments de suivi, d'évaluation et d'absorption de l'abondante liquidité devraient se poursuivre.

41. La banque centrale devrait continuer à mener une politique de taux de change compatible avec la stabilité extérieure.

La BA devrait suivre de près l'évolution pour minimiser les risques de désalignement du taux de change effectif réel qui est resté proche de son niveau d'équilibre. La maîtrise des dépenses de l'État contribuerait à réduire les pressions pour une appréciation réelle et les effets éventuels du « syndrome hollandais ».

42. Les réformes structurelles, y compris dans le secteur financier, devraient être mises en œuvre de manière plus énergique afin d'améliorer le climat des affaires.

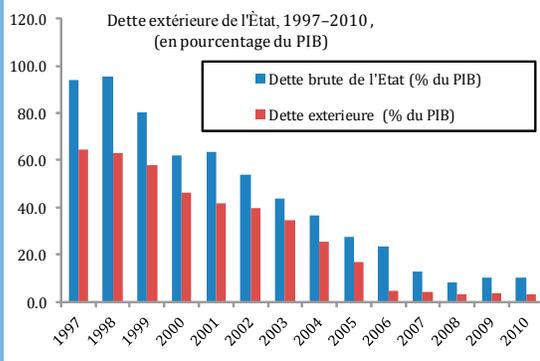
Les efforts louables pour renforcer les infrastructures ne sont pas suffisants pour améliorer le climat des investissements. Les nouvelles règles applicables aux IDE adoptées en 2009 et certains obstacles bureaucratiques semblent décourager les investisseurs directs étrangers, ce qui prive l'Algérie du transfert de technologie et de savoir-faire dont elle a besoin. Ces mesures devraient être revues pour assurer un cadre d'investissement bien régulé mais attrayant. Les banques publiques devraient améliorer leur gouvernance et moderniser davantage leur cadre opérationnel afin de développer l'intermédiation financière. Toutes les voies devraient être explorées afin de les amener aux standards internationaux les plus élevés, y compris par le biais de partenariats avec des institutions étrangères et de l'ouverture de leur capital au secteur privé. Les recommandations de la mise à jour du PESF de 2007 devraient être fermement mise en œuvre et les efforts en cours en vue de réduire les créances non productives devraient continuer pour les ramener à un niveau proche de ceux de pays comparables. De plus, les autorités devraient continuer à rechercher une meilleure intégration de l'Algérie dans l'économie régionale et mondiale.

43. Les autorités devraient accélérer la participation de l'Algérie, en tant que créancier, à l'Initiative renforcée en faveur des PPTE.

44. Il est proposé que les prochaines consultations au titre de l'article IV se tiennent selon le cycle habituel de 12 mois.

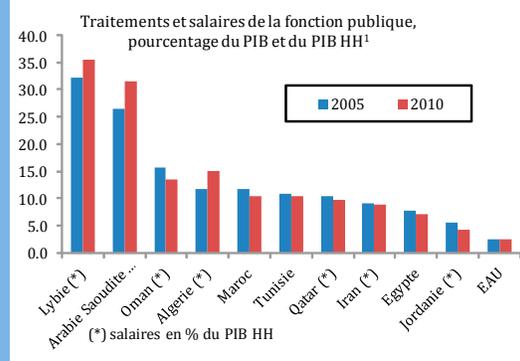
Panel 1. Algérie: Principaux indicateurs économiques

Des politiques macroéconomiques prudentes et des prix élevés du pétrole ont permis à l'Algérie de réduire nettement son endettement intérieur et extérieur.



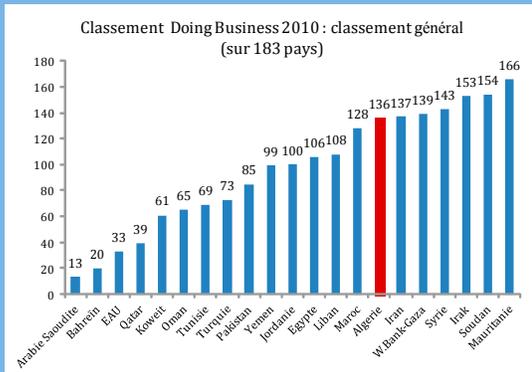
Sources: Autorités algériennes et estimations des services du FMI.

En 2010, un relèvement de 34% des salaires de la fonction publique place l'Algérie à des niveaux de salaires plus élevés que ses pays voisins.



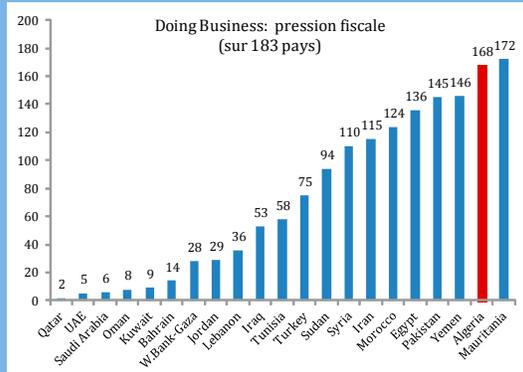
Sources: Autorités algériennes et estimations des services du FMI.

L'Algérie n'est pas bien classée en termes de climat des affaires par rapport à ses principaux partenaires régionaux...



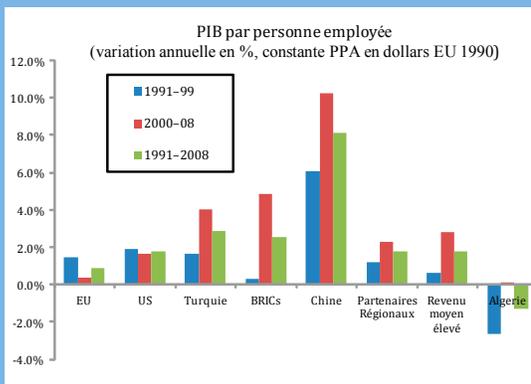
Source: Base de données des indicateurs du développement dans le monde.

... et se classe encore plus bas en terme de pression fiscale.



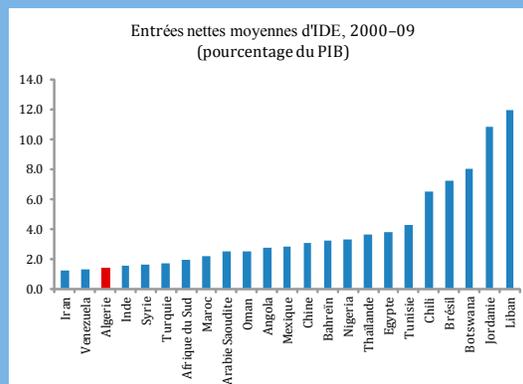
Source: Base de données des indicateurs Doing Business, Banque mondiale.

En Algérie, la productivité est en baisse depuis plusieurs décennies, ce qui peut avoir eu des effets sur sa compétitivité.



Source: Base de données des indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

L'Algérie n'a pas réussi à attirer des IDE au cours de la dernière décennie, à l'exception du secteur des hydrocarbures.



Source: Base de données des indicateurs du développement dans le monde Banque.

Tableau 1. Algérie : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2007–15

	2007	2008	Est. 2009	Projections					
				2010	2011	2012	2013	2014	2015
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Secteur pétrole et gaz									
Exportations de pétrole liquide (en millions de barils/jour)	1.7	1.6	1.5	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
Exportations de gaz naturel (en milliards de m3)	59.4	59.5	53.7	53.8	53.8	53.8	53.8	53.8	53.9
Valeur unitaire des exportations de brut (\$EU/baril)	74.7	99.0	61.8	76.2	78.8	82.3	84.8	86.0	87.5
Part des hydrocarbures dans le total des exportations (en %)	98.4	98.2	98.3	98.0	98.0	98.0	98.1	98.0	98.1
Revenu national et prix									
PIB à prix constants	3.0	2.4	2.4	3.3	3.7	3.6	3.5	3.4	3.4
Secteur des hydrocarbures	-0.9	-2.3	-6.0	-0.9	0.8	0.6	0.6	0.6	0.5
Autres secteurs	6.3	6.1	9.3	5.3	5.3	5.3	5.2	5.0	5.0
Indice des prix à la consommation (moyenne pour la période)	3.7	4.9	5.7	4.3	5.0	4.3	4.0	3.7	3.7
Secteur extérieur 1/									
Exportation, fab	10.7	29.7	-42.5	27.5	8.6	4.6	3.1	1.7	1.8
Hydrocarbures	11.2	29.5	-42.5	27.0	8.6	4.6	3.1	1.6	1.9
Hors hydrocarbures	-13.3	42.9	-45.0	51.8	5.8	6.1	-1.4	6.2	-1.0
Importations, fab	27.4	44.2	-1.6	1.3	4.7	3.2	3.7	3.4	2.1
Solde du compte courant (en % du PIB)	22.8	20.2	0.3	8.5	9.3	9.6	9.7	9.8	10.1
Monnaie et crédit									
Avoirs extérieurs nets	34.5	38.2	5.0	10.5
Crédit intérieur 2/	-19.7	-17.6	7.3	0.9
Crédit à l'État (net) 2/ 3/	-26.5	-25.2	0.2	-4.7
Crédit à l'économie 3/	17.2	20.4	18.5	12.5
Monnaie et quasi-monnaie	24.1	16.1	3.1	14.1
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (PIB/M2)	1.6	1.6	1.4	1.4
Idem, en % du PIB hors hydrocarbures	0.9	0.9	1.0	0.9
Ratio de liquidité (M2/PIB)	64.4	63.3	70.8	69.8
(en pourcentage du PIB)									
Solde épargne-investissement	22.8	20.2	0.3	8.5	9.3	9.6	9.7	9.8	10.1
Épargne nationale	57.2	58.6	50.3	53.0	53.7	54.0	53.7	53.5	53.2
<i>Dont</i> : non public	37.3	32.9	38.1	40.3	41.0	39.0	37.1	36.8	36.4
Investissement	34.4	38.3	50.0	44.5	44.4	44.4	44.0	43.8	43.1
<i>Dont</i> : non public	18.9	20.4	31.0	28.0	28.4	28.2	29.0	29.7	29.6
Finances de l'administration centrale									
Solde budgétaire global (déficit-)	4.4	7.7	-6.8	-3.9	-3.3	-1.1	1.7	2.6	3.2
Recettes totales	39.6	47.2	36.3	38.4	38.4	37.8	37.5	37.1	36.6
Dépenses totales	35.2	39.5	43.1	42.2	41.8	38.9	35.8	34.4	33.4
(en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)									
Finances de l'administration centrale									
Recettes totales	70.7	86.6	53.8	59.6	60.6	59.5	58.4	57.0	55.7
Hydrocarbures	53.6	68.2	35.3	39.8	41.1	40.4	39.3	37.6	36.2
Hors hydrocarbures	17.1	18.4	18.5	19.8	19.5	19.0	19.1	19.4	19.5
Dépense totales	62.8	72.5	63.9	65.6	65.8	61.2	55.8	53.0	50.8
Dépenses courantes	32.0	37.0	33.7	39.9	40.6	35.9	32.4	31.3	30.2
Dépenses d'investissement	30.7	35.5	30.3	25.7	25.2	25.3	23.4	21.7	20.6
Solde primaire hors hydrocarbures	-44.1	-53.1	-44.9	-45.3	-45.8	-41.6	-36.1	-33.1	-30.8
Solde hors hydrocarbures	-45.7	-54.1	-45.4	-45.8	-46.3	-42.2	-36.7	-33.6	-31.3
Pour mémoire :									
PIB (en millions de dinars aux prix courants)	9,306	10,994	10,136	11,733	13,205	14,414	15,614	16,747	17,953
PIB HH (en milliards de dinars aux prix courants)	5,217	5,994	6,831	7,554	8,376	9,172	10,016	10,885	11,809
PIB (en milliards de dollars EU aux prix courants)	134.3	170.2	139.8	158.6	168.8	178.4	187.6	196.2	205.2
PIB par habitant (en dollars EU)	3,904	4,940	3,926	4,389	4,603	4,793	4,966	5,115	5,270
Exportations de pétrole brut (en millions de barils/jour)	0.9	0.8	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8
Exportations HH (% des exportations totales)	1.5	1.6	1.5	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7	1.6
Réserves officielles brutes (en milliards de dollars EU, fin de période)	110.2	143.1	148.9	161.0	171.4	188.3	206.9	226.4	247.4
En moins d'importations biens et services de l'année suivante	26.9	35.4	35.6	36.7	37.9	40.1	42.7	45.9	49.9
Dette brute de l'État (en % du PIB)	12.5	8.2	10.4	10.3	11.4	11.1	10.8	10.6	10.4
Dette extérieure (en % du PIB)	4.2	3.3	3.8	2.8	2.2	1.9	1.7	1.5	1.1

Sources: Autorités algériennes et estimations et projections des services FMI.

1/ En termes de dollars EU.

2/ En pourcentage de la masse monétaire de départ.

3/ Y compris l'impact de la restructuration financière de 2006 qui fait intervenir l'échange d'obligations d'État contre des créances bancaires sur les entreprises publiques.

Tableau 2. Algérie : Balance des paiements, 2007-15

	2007	2008	Est.	Projections					
			2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
(en milliards de dollars EU, sauf indication contraire)									
Compte courant	30.6	34.5	0.4	13.4	15.7	17.2	18.2	19.2	20.7
Balance commerciale	34.2	40.6	7.8	19.7	22.8	24.4	24.9	24.6	24.9
Exportations, fab	60.6	78.6	45.2	57.6	62.5	65.4	67.4	68.5	69.8
Hydrocarbures	59.6	77.2	44.4	56.4	61.3	64.1	66.1	67.2	68.4
Variations de volume (en %)	-1.6	-3.4	-10.2	-1.6	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Variations de prix (en %)	12.9	34.2	-36.0	29.5	8.4	4.5	3.1	1.5	1.7
Autres	1.0	1.4	0.8	1.2	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4
Importations, fab	-26.4	-38.0	-37.4	-37.9	-39.7	-41.0	-42.5	-43.9	-44.8
Variations de volume (en %)	14.8	34.6	12.6	-4.3	3.7	3.5	3.4	3.0	2.5
Variations de prix (en %)	11.0	7.1	-12.6	5.8	1.0	-0.3	0.3	0.4	-0.4
Services et revenu	-5.9	-8.9	-10.0	-8.8	-9.6	-9.8	-9.2	-7.9	-6.8
Services (net)	-4.0	-7.6	-8.7	-8.4	-8.8	-9.2	-9.7	-10.1	-10.2
Crédit	2.9	3.5	3.0	4.0	4.1	4.1	4.2	4.2	4.2
Débit	-6.9	-11.1	-11.7	-12.3	-12.9	-13.3	-13.8	-14.3	-14.4
Revenu (net)	-1.8	-1.3	-1.3	-0.4	-0.8	-0.6	0.4	2.2	3.4
Crédit	3.8	5.1	4.7	4.0	4.0	4.2	5.5	7.4	8.9
Débit	-5.6	-6.5	-6.1	-4.4	-4.8	-4.8	-5.1	-5.2	-5.5
Paiements d'intérêts	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Autres, y compris rapatriement des bénéficiés	-5.4	-6.3	-5.9	-4.2	-4.6	-4.7	-5.0	-5.1	-5.4
Transferts (net)	2.2	2.8	2.6	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Compte de capital	-1.1	1.2	3.5	1.2	0.2	0.2	0.7	0.8	0.8
Capital à moyen et long terme	0.6	1.9	3.8	2.6	1.6	1.6	2.1	2.2	2.2
Investissements directs (nets)	1.4	2.3	2.5	2.4	1.7	1.7	2.0	2.1	2.1
Prêts (net)	-0.8	-0.4	1.3	0.2	-0.1	-0.1	0.1	0.1	0.1
Tirages	0.5	0.8	2.2	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8
Amortissement	-1.3	-1.3	-0.9	-0.6	-0.9	-0.9	-0.8	-0.6	-0.7
Capital à court terme et erreurs et omissions	-1.7	-0.7	-0.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4	-1.4
Solde global	29.6	35.7	3.9	14.6	16.0	17.3	18.9	20.0	21.4
Financement	-29.6	-35.7	-3.9	-14.6	-16.0	-17.3	-18.9	-20.0	-21.4
Réserves officielles (augmentations -)	-29.6	-35.7	-3.9	-14.6	-16.0	-17.3	-18.9	-20.0	-21.4
Pour mémoire :									
Solde du compte courant (en % du PIB)	22.8	20.2	0.3	8.5	9.3	9.6	9.7	9.8	10.1
Prix du brut algérien (dollar EU/baril) 1/	74.7	99.2	61.8	76.2	78.8	82.3	84.8	86.0	87.5
Réserves officielles brutes (milliards \$EU)	110.2	143.1	148.9	161.0	171.4	188.3	206.9	226.4	247.4
Idem, en mois d'importations année suivante	26.9	35.0	35.6	36.7	37.9	40.1	42.7	45.9	49.9
Dette extérieure brute (milliards \$EU)	5.7	6.0	5.3	4.5	3.7	3.4	3.2	2.9	2.3
Dont: court terme	0.6	1.3	1.3	0.9	1.0	1.2	1.1	1.1	1.1
Dette extérieure/exportations (en %)	8.9	7.3	10.9	7.3	5.5	4.8	4.4	3.9	3.1
Dette extérieure/PIB (en %)	4.2	3.5	3.8	2.8	2.2	1.9	1.7	1.5	1.1

Sources: Autorités algériennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Moyenne pondérée des données trimestrielles.

2/ Y compris l'allocation de DTS (1,7 milliard de dollars EU).

Tableau 3. Algérie : Synthèse des opérations de l'administration centrale, 2007–15 1/

	2007	2008	2009	Projections					
				2010	2011	2012	2013	2014	2015
(en milliards de dinars algériens)									
Recettes budgétaires et dons	3,688	5,191	3,675	4,503	5,075	5,455	5,852	6,206	6,578
Recettes hydrocarbures 2/	2,797	4,089	2,413	3,006	3,440	3,709	3,935	4,098	4,278
Recettes hors hydrocarbures	891	1,102	1,262	1,497	1,635	1,745	1,917	2,108	2,301
Recettes fiscales	767	965	1,146	1,331	1,451	1,549	1,705	1,888	2,074
Impôts sur le revenu et les bénéficiaires	258	332	462	625	705	783	871	960	1,055
Taxes sur les biens et les services	347	435	478	489	532	562	623	706	791
Droits de douane	133	165	170	176	170	155	157	164	164
Enregistrement et timbres	28	34	36	40	45	49	54	58	63
Recettes non fiscales	124	137	116	166	184	196	212	219	227
Dons	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses totales	3,114	4,191	4,225	4,956	5,514	5,612	5,589	5,766	6,001
Dépenses courantes	1,672	2,218	2,299	3,013	3,403	3,290	3,248	3,405	3,571
Dépenses personnel	629	827	880	1,330	1,502	1,368	1,303	1,372	1,447
Pensions des Mudjahidins	102	103	131	147	147	147	147	147	147
Matériel et fournitures	94	112	113	159	168	177	186	197	210
Transferts courants	763	1,115	1,138	1,339	1,544	1,550	1,561	1,636	1,711
Paievements des intérêts	85	61	37	38	42	48	51	54	57
Dépenses d'investissement	1,442	1,973	1,926	1,943	2,111	2,322	2,341	2,360	2,430
Solde budgétaire	574	999	-550	-453	-439	-157	264	440	578
Comptes spéciaux	-19	-31	-7	0	0	0	0	0	0
Prêts nets par le Trésor	141	124	135	0	0	0	0	0	0
Solde primaire hors hydrocarbures	-2,298	-3,183	-3,067	-3,421	-3,837	-3,818	-3,621	-3,604	-3,642
Solde primaire	498	906	-654	-414	-397	-109	314	494	636
Solde hors hydrocarbures	-2,383	-3,244	-3,104	-3,459	-3,879	-3,866	-3,672	-3,658	-3,699
Solde global	413	844	-692	-453	-439	-157	264	440	579
Financement	-413	-844	692	453	439	157	-264	-440	-579
Intérieur	-303	-822	713	468	455	174	-247	-423	-561
Bancaire	-516	-978	76	-132	205	74	-347	-523	-661
Non bancaire	214	157	638	600	250	100	100	100	100
Étranger	-111	-23	-22	-15	-16	-17	-17	-17	-17
(en pourcentage du PIB)									
Recettes totales	39.6	47.2	36.3	38.4	38.4	37.8	37.5	37.1	36.6
Hydrocarbures	30.1	37.2	23.8	25.6	26.0	25.7	25.2	24.5	23.8
Hors hydrocarbures	9.6	10.0	12.5	12.8	12.4	12.1	12.3	12.6	12.8
Dont: recettes fiscales	8.2	8.8	11.3	11.3	11.0	10.7	10.9	11.3	11.6
Dépenses totales	35.2	39.5	43.1	42.2	41.8	38.9	35.8	34.4	33.4
Dépenses courantes	18.0	20.2	22.7	25.7	25.8	22.8	20.8	20.3	19.9
Traitements et salaires	6.8	7.5	8.7	11.3	11.4	9.5	8.3	8.2	8.1
Biens et autres services	2.1	2.0	2.4	2.6	2.4	2.2	2.1	2.1	2.0
Transferts courants	8.2	10.1	11.2	11.4	11.7	10.8	10.0	9.8	9.5
Service de la dette	0.9	0.6	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Dépenses d'investissement	15.5	17.9	19.0	16.6	16.0	16.1	15.0	14.1	13.5
Solde global	4.4	7.7	-6.8	-3.9	-3.3	-1.1	1.7	2.6	3.2
(en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)									
Recettes totales	70.7	86.6	53.8	59.6	60.6	59.5	58.4	57.0	55.7
Recettes hydrocarbures	53.6	68.2	35.3	39.8	41.1	40.4	39.3	37.6	36.2
Recettes hors hydrocarbures	17.1	18.4	18.5	19.8	19.5	19.0	19.1	19.4	19.5
Dont: recettes fiscales	14.7	16.1	16.8	17.6	17.3	16.9	17.0	17.3	17.6
Dépenses totales	62.8	72.5	63.9	65.6	65.8	61.2	55.8	53.0	50.8
Dépenses courantes	32.0	37.0	33.7	39.9	40.6	35.9	32.4	31.3	30.2
Dont: dépenses personnel	12.1	13.8	12.9	17.6	17.9	14.9	13.0	12.6	12.2
Dépenses d'investissement	27.6	32.9	28.2	25.7	25.2	25.3	23.4	21.7	20.6
Solde primaire hors hydrocarbures	-44.1	-53.1	-44.9	-45.3	-45.8	-41.6	-36.1	-33.1	-30.8
Solde global hors hydrocarbures	-45.7	-54.1	-45.4	-45.8	-46.3	-42.2	-36.7	-33.6	-31.3
Fonds de stabilisation du pétrole (milliards de dinars algériens)	3215.5	4280.0	4316.5	4448.9	4243.9	4170.3	4517.5	5040.9	5703.2
(en pourcentage du PIB)	34.6	38.9	42.6	37.9	32.1	28.9	28.9	30.1	31.8

Sources: Autorités algériennes estimations et projections des services du FMI.

1/ Sur une base caisse.

2/ Y compris les dividendes de Sonatrach.

Tableau 4. Algérie : Situation monétaire, 2007–11

	2007	2008	Est.	Projections	
			2009	2010	2011
(en milliards de dinars algériens, fin de période)					
Avoirs extérieurs nets	7,416	10,247	10,758	11,890	13,385
<i>Dont</i> : Banque d'Algérie (BA)	7,399	10,230	10,746	11,878	13,372
Avoirs intérieurs nets	-1,424	-3,291	-3,585	-3,702	-4,004
Crédit intérieur	-350	-1,402	-892	-831	-416
Crédit à l'État (net) 1/	-2,583	-4,092	-4,079	-4,416	-4,432
Crédit à l'économie	2,233	2,689	3,187	3,585	4,016
<i>Dont</i> : secteur privé	1,209	1,413	1,621	1,824	2,052
Autres postes nets	-1,075	-1,888	-2,693	-2,871	-3,588
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	5,991	6,956	7,173	8,188	9,381
Dépôts Sonatrach exclus	4,716	5,654	6,399	7,188	7,981
Monnaie	4,230	4,965	4,944	5,776	6,414
Quasi-monnaie	1,761	1,991	2,229	2,412	2,967
(Variation en pourcentage sur une période de 12 mois)					
Monnaie et quasi-monnaie (M2)	24.1	16.1	3.1	14.1	14.6
Dépôts Sonatrach exclus	12.1	19.9	13.2	12.3	11.0
<i>Dont</i> : monnaie	33.1	17.4	-0.4	16.8	11.0
Crédit à l'économie	17.2	20.4	18.5	12.5	12.0
<i>Dont</i> : secteur privé	14.4	16.9	14.7	12.5	12.5
Pour mémoire :					
Ratio de liquidité (fin de période M2/PIB)	64.4	63.3	70.8	69.8	71.0
Ratio de liquidité (fin de période M2/PIB HH)	114.8	116.1	105.0	108.4	112.0
<i>Idem</i> , dépôts de Sonatrach exclus	90.4	94.3	93.7	95.2	95.3
Dépôts de Sonatrach	1,275	1,302	774	1,000	1,400
Vitesse la circulation de M2	1.6	1.6	1.4	1.4	1.4
Crédit à l'économie/PIB	24.0	24.5	31.4	30.6	30.4
Crédit à l'économie (PIB HH)	42.8	44.9	46.7	47.5	47.9
Crédits au secteur privé/PIB HH	23.2	23.6	23.7	24.1	24.5

Sources: Banque d'Algérie et estimations et projections des services du FMI.

1/ Le crédit net à l'État exclut les dépôts CCP du Trésor déposés à la BA.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

ALGÉRIE

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV

Appendices

	Table des matières	Page
1. Évaluation du taux de change		27

APPENDICE 1: ÉVALUATION DU TAUX DE CHANGE

Une analyse à l'aide de la méthodologie du Groupe consultatif sur les taux de change (CGER) indique que le niveau actuel du taux de change effectif réel (TCER) correspond globalement aux fondamentaux. Le désalignement du TCER a été calculé selon les démarches du taux de change d'équilibre réel (TCER) et de l'équilibre macroéconomique (EM) à l'aide des coefficients estimés pour un pays producteur de pétrole comme l'Algérie.

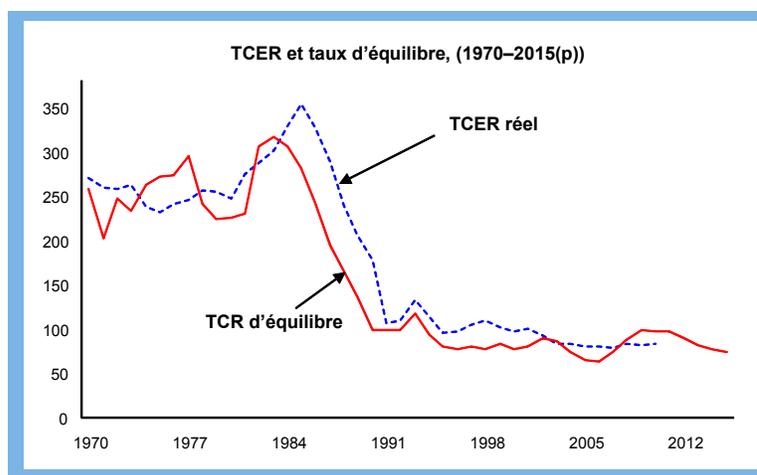
La méthode de l'EM fait intervenir une norme du compte courant (CC) inférieure au solde projeté en 2010, ce qui entraîne une sous-évaluation d'environ 23 %. L'écart entre le compte courant et sa norme devrait se contracter de moitié environ au cours de la période qui va jusqu'à 2015.

	Résultats de l'analyse de type CGER (En pourcentage du PIB)	
	CC projeté	Norme du CC
2010	8,5	2,2
2015	10,1	7,1

Une relation de cointégration à long terme spécifique au pays a aussi été estimée pour un modèle simplifié du taux de change effectif réel d'équilibre (TCERE). Dans ce contexte, le TCERE est déterminé par les termes de l'échange de l'Algérie (*ToT*), le différentiel de production par ouvrier en Algérie par rapport à ses partenaires commerciaux (*prod*) et les dépenses de l'État en pourcentage du PIB (*G*) (t-stats entre parenthèses) :

$$\ln(EREER) = -0.38 + \underset{(1.84)}{0.17} \ln(ToT) + \underset{(14.84)}{1.85} prod + \underset{(3.76)}{1.20} \ln(G)$$

Si l'on calcule le TCERE à l'aide des projections des Perspectives de l'économie mondiale pour les variables explicatives, on constate une sous-évaluation de 14,5 % en 2010. Le TCERE s'est apprécié au cours des dernières années principalement sous l'effet de l'augmentation des dépenses de l'État. Cette évolution entraîne le risque d'un phénomène de « syndrome hollandais ». La projection du TCERE à moyen terme indique une dépréciation progressive, ce qui témoigne de la baisse projetée des dépenses publiques en pourcentage du PIB et de l'augmentation de l'écart de la productivité par rapport aux partenaires commerciaux, ce qui compense largement l'impact à la hausse des prix du pétrole. Le taux de change effectif réel s'est légèrement apprécié depuis la fin de 2009.





ALGÉRIE

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV

Annexe d'information

Rédigée par les représentants des services du FMI pour les consultations de
2010 avec l'Algérie

23 décembre 2010

Table des matières	Page
I. Relations avec le FMI	2
II. Relations avec la Banque mondiale	6
III. Questions d'ordre statistique	8

ANNEXE I. RELATIONS AVEC LE FMI

Au 30 novembre 2010

A. Relations financières

Statut - Date d'adhésion au FMI : 26 septembre 63; régime : article VIII

Compte des ressources générales	Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part
Quote-part	1.254,70	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	1.198,18	93,22
Position dans la tranche de réserve	85,08	6,78
Département des DTS	Millions de DTS	Pourcentage de l'allocation
Allocation cumulative nette	1.198,18	100,00
Avoirs en DTS	1.073,34	89,58

Encours des achats et des prêts : néant.

Accords financiers

Type	Date d'approbation	Date d'expiration	Montant approuvé (millions DTS)	Montant tiré (millions DTS)
MEDC	22/5/95	21/5/98	1.169,28	1.169,28
Acc. de confirmation	27/5/94	22/5/95	457,20	385,20
Acc. de confirmation	3/6/91	31/3/92	300,00	225,00

Projections des obligations financières envers le FMI

(Millions de DTS, sur la base de l'encours des ressources utilisées et des avoires détenus en DTS)

	Impayées	À échoir				
		2010	2011	2012	2013	2014
Principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges/intérêts	0,00	0,00	0,47	0,47	0,47	0,47
Total	0,00	0,00	0,47	0,47	0,47	0,47

Mise en œuvre de l'initiative PPTE : sans objet.

B. Relations non financières

Régime de change

45. Du 21 janvier 1974 au 1er octobre 1994, le taux de change du dinar était déterminé sur la base d'une relation fixe avec un panier de monnaies ajusté de temps à autre. Le 1er octobre 1994, la Banque d'Algérie a instauré un régime de flottage dirigé selon lequel le taux du dinar est déterminé lors de séances quotidiennes de fixing auxquelles participaient six banques commerciales. Ce régime a été remplacé le 2 janvier 1996 par un marché des changes interbancaire. Au 15 décembre 2010, la moyenne des taux acheteur et vendeur du dollar EU était de 1 dollar pour 74,6 dinars, soit 1 DTS pour 114,9 dinars. Aucune marge n'est imposée sur les taux à l'achat et à la vente sur le marché des changes interbancaire, sauf une marge de 0,017 dinar entre les taux acheteur et vendeur de la Banque d'Algérie pour dinar/dollar EU.

46. Le régime de change est classé parmi les autres régimes dirigés sans annonce préalable de la trajectoire du taux de change. Il existe une obligation de rétrocession de l'intégralité des recettes tirées des exportations d'hydrocarbures. Les limites imposées aux paiements relatifs aux transactions invisibles et aux transferts courants, maintenues depuis que l'Algérie a accepté les obligations de l'article VIII, sections 2 a), 3 et 4, en 1997, sont fixées à titre indicatif, selon les autorités. En général, l'investissement direct étranger n'est soumis à aucune restriction; les contrôles sont maintenus sur les autres paiements et transferts du compte de capital.

Dernières consultations au titre de l'article IV

47. Les entretiens pour les consultations de 2009 avec l'Algérie au titre de l'article IV se sont déroulés à Alger du 21 octobre au 4 novembre 2009. Le Conseil d'administration a examiné le rapport des services du FMI (rapport no. 10/57) par défaut d'opposition le 5 janvier 2010, et le rapport a été publié le 2 mars 2010.

Assistance technique

- Une mission du Département des systèmes monétaires et financiers et du Département juridique s'est rendue à Alger en juillet 2005 pour offrir des conseils sur le régime de change et le développement du marché des changes.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers s'est rendu à Alger en octobre 2005 pour donner des conseils sur la gestion des réserves de change.
- Une mission du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger

en septembre 2005, en décembre 2005 et en mai 2006 pour offrir des conseils sur la restructuration bancaire.

- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers s'est rendu à Alger à plusieurs reprises de février à septembre 2006 pour aider la Banque d'Algérie à développer ses capacités de contrôle et de réglementation bancaires.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger en janvier-février 2006 pour offrir des conseils sur les opérations monétaires et de change.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers s'est rendu à Alger en février et mai 2006 pour donner des conseils sur la gestion des réserves de change.
- Une mission du Département des statistiques s'est rendue à Alger en mai 2006 pour fournir une assistance technique en statistiques monétaires et financières.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger en mai 2006 pour une mission d'assistance technique en matière de systèmes de paiement.
- Une mission du Département des statistiques a séjourné à Alger en mai 2006 pour offrir des conseils sur les statistiques des prix à la consommation.
- Un expert du Département des systèmes monétaires et financiers a séjourné à Alger à plusieurs reprises de février à octobre 2007 pour une mission d'assistance technique en matière de contrôle bancaire à la Banque d'Algérie.
- Deux missions du Département des finances publiques ont séjourné à Alger en février 2007, l'une pour examiner la politique fiscale et l'autre pour fournir une assistance technique en matière d'administration douanière.
- Une mission plurisectorielle du Département des statistiques a séjourné à Alger en février 2007 pour préparer l'adhésion de l'Algérie à la NGDD.
- Une mission du Département des finances publiques s'est rendue à Alger en avril 2007 pour poursuivre le programme d'assistance technique en matière d'administration fiscale.
- Une mission du Département des finances publiques s'est rendue à Alger en mai 2008 pour poursuivre le programme d'assistance technique en matière d'administration fiscale.
- Une mission du Département des marchés monétaires et de capitaux a séjourné à Alger en mai 2009 pour donner des conseils sur le renforcement du contrôle et de la réglementation bancaires.

- Une mission du Département des marchés monétaires et de capitaux a séjourné à Alger en juin 2009 pour préparer le programme d'harmonisation de l'infrastructure financière dans les pays du Maghreb.
- Un expert du Département des marchés monétaires et de capitaux devrait entamer une mission d'assistance technique à long terme dans le domaine du contrôle bancaire en décembre 2010.

Programme d'évaluation du secteur financier

48. L'Algérie a participé au programme d'évaluation du secteur financier (PESF) en 2003. Le rapport d'évaluation de la stabilité du système financier (ESSF) a été soumis à l'examen du Conseil d'administration le 14 janvier 2004 (rapport no. 04/138). Le PESF a été actualisé en 2007.

Représentant/Conseiller résident

Néant.

ANNEXE II. RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Matrice du Plan d'action conjoint, exercice 11

Au 10 décembre 2010

Titre	Produits	Échéancier provisoire des missions	Date provisoire de prestation
A. Information mutuelle sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale dans les 12 prochains mois	<p>a. Stratégie de partenariat avec les pays exercices 2011-14 pour livraison exercice 2011, y compris activités d'assistance analytique et technique sur base remboursable, pas de prêt conformément à la politique gouvernementale.</p> <p>b. <u>Travaux sectoriels</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Banques publiques pour Ministère des finances • Ciblage des subventions • Examen des programmes de protection sociale • Demande d'énergie • Environnement et tourisme • Changement climatique <p>c. <u>Assistance technique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Registre du crédit à la banque centrale • Simulation de crise financière (FIRST) • RAMP • Évaluation des programmes sociaux • Soutien à l'analyse et à l'évaluation de l'enquête auprès des ménages • Programme agricole • Pôles compétitivité • Capacités statistiques agricoles 	Activités en cours avec missions multiples pendant toute l'année	Activités exercices 2011-14
Programme de travail du FMI dans les 12 prochains mois	<p>Consultations de 2010 au titre de l'article IV</p> <p>Travaux analytiques sur une nouvelle réglementation de l'IDE et les liens entre les prix du gaz et du pétrole en Algérie</p>	<p>20 octobre-2 novembre 2010</p> <p>En cours</p>	<p>Janvier 2011</p> <p>Janvier 2011</p>

	Visite des services du FMI Consultations de 2011 au titre de l'article IV Missions d'assistance technique : MCM: expert en contrôle bancaire, sur place STA: statistiques trimestrielles du PIB	Avril 2011 Octobre 2011 En cours Novembre 2011	Janvier 2012 En cours
B. Demandes d'apports au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	Évolution de la réforme des subventions Analyse sectorielle	Si nécessaire Si nécessaire	
Demande de la Banque mondiale au FMI	Évaluation de la politique et des perspectives macroéconomiques Partage des données	Semiannual (and on ad hoc basis if requested) Au moins 1 opération prévue En cours	Après article IV et visites des services du FMI
C. Accord sur les produits conjoints			
Produits conjoints dans les 12 prochains mois	Coordination étroite en ce qui concerne le programme de réforme	En cours	

Algérie — Appendices sur les questions de statistiques

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance	
Généralités : La fourniture des données présente quelques lacunes mais elle est dans l'ensemble suffisante aux fins de la surveillance. Les statistiques de finances publiques, les comptes nationaux et les prix présentent tous quelques insuffisances ce qui gêne l'analyse.	
Comptes nationaux : Parmi les principales insuffisances des comptes nationaux, on compte une année de base dépassée pour les estimations du PIB à prix constants, de longs retards avant la publication des données et une application incomplète du Système de comptabilité nationale de 1993 (<i>SNC 1993</i>). Le Département des statistiques a recommandé que l'on donne la priorité à l'établissement du PIB à prix constants (y compris les comptes trimestriels) ainsi qu'une nouvelle année de base pour la série du PIB.	
Statistiques de prix : Les données sont publiées avec un retard d'environ trois mois.	
Statistiques de finances publiques : Les principales lacunes incluent une couverture institutionnelle insuffisante (celles-ci sont limitées au « Budget de l'administration centrale », bien que dans le sens large du terme, notamment le budget général, elle inclut le budget annexe et les compte spéciaux du trésor), des problèmes de classification, de longs retards dans la production des statistiques et l'absence de rapprochement du financement avec les comptes monétaires. Ces lacunes s'expliquent principalement par le manque de ressources financières allouées à l'établissement des statistiques, par une coordination insuffisante entre les organismes, et par des préoccupations relatives à l'exactitude ce qui entraîne une réticence à publier des données provisoires.	
Statistiques monétaires : Les autorités doivent veiller à la cohérence des données avec la méthodologie du <i>Manuel de statistiques monétaires et financières, 2000</i> . La publication ponctuelle des données de bilan par certaines banques commerciales étatiques pose encore des problèmes et la plupart des banques commerciales ne communiquent aucune des données qui sont nécessaires pour préparer la situation monétaire. Les données prudentielles communiquées par les banques d'État ne sont ni fiables ni ponctuelles.	
Balance des paiements : Bien qu'en général les statistiques de la balance des paiements soient de bonne qualité, une enquête pour les données d'investissements directs pourrait être utile.	
II. Normes et qualité des données	
L'Algérie a commencé à participer au Système général de diffusion des données (SGDD) le 21 avril 2009.	Aucune donnée RONC n'est disponible.

ALGÉRIE: TABLEAU DES PRINCIPAUX INDICATEURS NÉCESSAIRES À LA SURVEILLANCE
Au 7 décembre 2010

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁷	Périodicité de communication ⁷	Périodicité de publication ⁷
Taux de change	09/10	2/11/10	Q	M	H
Avoirs internationaux de réserve et engagements au titre des réserves des autorités monétaires ¹	09/09	2/11/10	Q	M	M
Monnaie centrale	10/09	30/11/10	M	M	M
Masse monétaire au sens large	10/09	2/11/10	M	M	M
Bilan de la banque centrale	10/09	2/11/10	M	M	A
Bilan consolidé du système bancaire	10/09	2/11/10	M	M	A
Taux d'intérêt ²	10/09	2/11/10	M	M	M
Indice des prix à la consommation	10/09	20/11/09	M	M	M
Recettes; dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	nd	nd	nd
Recettes; dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	10/03	2/11/10	T	I	A
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	10/03	2/11/10	T	I	A
Solde extérieur courant	10/06	20/10/10	T	T	A
Exportations et importations de biens et de services	10/09	20/10/10	T	T	A
PIB/PNB	2009	2/11/10	A	A	A
Dette extérieure brute	10/09	2/11/10	A	A	A
Position extérieure globale ⁶	PA	PA	PA

¹ Les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés de charges doivent être identifiés séparément. Les données doivent en outre comprendre les engagements à court terme liés à une devise étrangère mais réglés par d'autres moyens, ainsi que la valeur nominale des dérivés financiers pour paiement ou perception de devises, y compris ceux liés à une devise mais réglés par d'autres moyens

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et autres titres d'emprunt du Trésor.

³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶ Comprend les positions en avoirs et engagements financiers extérieurs bruts envers des non résidents.

⁷ Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I), non disponible (nd).

⁸ Ces colonnes ne doivent être incluses que pour les pays pour lesquels ont été publiés des RONC de données (ou d'importantes mises à jour).

⁹ D'après le RONC ou l'importante mise à jour (publié en ...) et les conclusions de la mission de (date), pour l'ensemble des données afférentes à la variable indiquée à chaque ligne. Pour chaque variable, l'évaluation donnée indique si les normes internationales concernant (respectivement) les concepts et définitions, le champ, la classification/sectorisation et la base d'enregistrement ont été observées (O), largement observées (LO), largement non observées (LNO), non observées (NO) ou que les données ne sont pas disponibles (nd).

¹⁰ Même remarques que pour la note 9, mais pour les normes internationales concernant (respectivement) les données-sources, l'évaluation des données-sources, les techniques statistiques, l'évaluation et la validation des données intermédiaires et des résultats statistiques, et les études de révision.



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Note d'information au public

DÉPARTEMENT
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES

Note d'information au public (NIP) n° 11/10
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 26 Janvier 2011

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations au titre de l'article IV 2010 avec l'Algérie

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu, le 14 janvier 2011, les consultations au titre de l'article IV avec l'Algérie¹.

Informations générales

En dépit des effets de la crise internationale, la croissance du PIB réel hors hydrocarbures a dépassé en 2009 la moyenne de 6 % observée au cours de la dernière décennie. Le taux d'inflation global a progressé en 2009 sous l'effet d'une flambée des prix des produits alimentaires, mais il est resté faible hors produits alimentaires. Le chômage a continué de reculer et a atteint 10,2 % à la fin de 2009, mais il reste important parmi les jeunes. La gestion macroéconomique prudente des dix dernières années a aussi permis d'accumuler des réserves extérieures substantielles et de constituer une épargne budgétaire importante dans le fonds de stabilisation du pétrole, tout en maintenant un niveau d'endettement très faible.

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse suivante :

<http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

L'Algérie a relativement bien surmonté la crise internationale. Sous l'impulsion de l'excellente récolte de céréales et d'une bonne performance des secteurs des services et du bâtiment tirée par le Programme d'investissements publics (PIP), le PIB hors hydrocarbures a enregistré en 2009 une forte croissance de 9,3%. Pour autant, la chute sensible de la production d'hydrocarbures (- 6 %) a fait baisser la croissance globale à environ 2½ %. En 2010, la stabilisation du secteur des hydrocarbures et la performance dynamique des secteurs liés au PIP devraient se traduire par une croissance globale de 3–3½ %.

L'Algérie a maintenu son orientation budgétaire expansionniste, contribuant à soutenir le secteur hors hydrocarbures. Le budget restera déficitaire malgré la progression des recettes d'hydrocarbures. L'Algérie devrait afficher son second déficit budgétaire consécutif de la décennie en 2010 qui pourrait atteindre 4 % du PIB. L'impact positif de la progression du total des recettes sera neutralisé par une augmentation du total des dépenses, suite à un relèvement des salaires de la fonction publique imputable au nivellement de la grille des salaires. Les dépenses d'investissement devraient se maintenir aux niveaux élevés de 2008 et 2009 avec la poursuite du PIP de 2005–09.

L'excédent du compte courant s'est détérioré en 2009 mais a connu en 2010 une amélioration sensible grâce à une hausse des exportations d'hydrocarbures, se traduisant par une augmentation des réserves extérieures. Au cours des neuf premiers mois de 2010, les recettes d'exportation des hydrocarbures ont augmenté d'environ 32 % par rapport à l'année précédente. Les réserves officielles ont augmenté d'environ 8 milliards de dollars EU depuis la fin de 2009, atteignant 157 milliards de dollars EU à la fin de septembre 2010.

L'économie de l'Algérie continue d'être performante mais le principal défi demeure celui d'assurer une croissance durable diversifiée et tirée par les investissements privés afin de faire reculer davantage le chômage, particulièrement parmi les jeunes, et d'améliorer le niveau de vie de la population.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs se félicitent de la bonne performance économique de l'Algérie, soutenue par les politiques budgétaires et monétaires prudentes menées par les autorités et un environnement extérieur favorable. Les administrateurs notent toutefois que malgré cette évolution favorable, le pays est confronté aux importants défis de préservation de la stabilité macroéconomique, de rétablissement de la prudence budgétaire et de diversification de l'économie. Ils ont encouragé les autorités à bâtir sur les progrès accomplis jusqu'à présent. Un calendrier de réformes structurelles plus résolu permettrait d'améliorer le climat des affaires et de stimuler une croissance tirée par l'investissement privé, contribuant à la création d'opportunités d'emplois. Réduire davantage le chômage, en particulier parmi les jeunes, reste un besoin pressant. La modernisation et le renforcement du secteur financier seraient essentiels pour soutenir l'investissement privé.

Les administrateurs ont souligné qu'il est nécessaire que l'orientation budgétaire expansionniste des dernières années soit contenue sur le moyen terme, afin de protéger la capacité de l'Algérie à faire face à des chocs négatifs prolongés affectant les recettes d'hydrocarbures. Ils se sont félicités de la détermination des autorités à engager le rééquilibrage des finances publiques à partir de l'exercice budgétaire de 2011. La poursuite des réformes budgétaires sera cruciale pour accroître les recettes hors hydrocarbures et maîtriser les dépenses publiques, notamment par un contrôle accru de la masse salariale du secteur public, un meilleur ciblage des transferts et des subventions, ainsi que la hiérarchisation de l'investissement public. Les administrateurs se sont également félicités des efforts en cours pour améliorer la qualité et l'efficacité des dépenses publiques, et poursuivre la réforme du système budgétaire.

Les administrateurs ont félicité la Banque d'Algérie pour avoir contenu les pressions inflationnistes en stérilisant l'excès de liquidité découlant de l'augmentation des recettes pétrolières et des dépenses publiques importantes. Ils ont encouragé les autorités à resserrer l'orientation de la politique monétaire si ces pressions venaient à augmenter.

Les administrateurs ont noté que le régime de change en vigueur a bien servi l'Algérie. Ils se sont félicités de la politique des autorités visant à maintenir le taux de change effectif réel proche de son niveau d'équilibre, en cohérence avec l'objectif de stabilité extérieure. La maîtrise des dépenses publiques contribuerait à réduire les pressions poussant à l'appréciation du taux de change effectif réel et les effets potentiels du «syndrome hollandais».

Les administrateurs ont souligné qu'une mise en œuvre plus résolue des réformes structurelles est cruciale pour diversifier l'économie, améliorer le climat des affaires et la compétitivité, ainsi que pour stimuler la croissance et l'emploi. Tout en saluant les efforts des autorités pour améliorer l'infrastructure, ils ont souligné que des mesures plus fermes seront nécessaires pour améliorer le climat des affaires. Les administrateurs ont estimé que la nouvelle réglementation relative aux investissements directs étrangers pourrait dissuader les investisseurs étrangers et peser sur la croissance. Ils ont encouragé les autorités à continuer à rechercher une meilleure intégration de l'Algérie à l'économie régionale et mondiale.

Les administrateurs ont souligné l'importance d'accélérer la réforme du secteur financier. Une mise en œuvre effective des recommandations de la mise à jour du Programme d'Évaluation du Système Financier de 2007 renforcerait la supervision et la surveillance financières. Notant la récente baisse des créances non-performantes, les administrateurs ont souligné que des efforts sont également nécessaires pour réduire davantage le niveau élevé des créances non-performantes des banques publiques. Améliorer la gouvernance des banques publiques et moderniser davantage leur cadre de fonctionnement permettraient de renforcer l'intermédiation financière. Des efforts devraient également être faits pour amener ces banques aux

standards internationaux les plus élevés, y compris par le biais de partenariats avec des institutions étrangères.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations ex post de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Algérie : Principaux indicateurs macroéconomiques, 2006–11

(Quote-part : 1 254,7 millions de DTS)

(Population: 35,6 millions; 2009)

(PIB par habitant : 3 926 dollars EU; 2009)

(Taux de pauvreté : 12,1; 2000)

	2006	2007	2008	2009	2010 Proj.	2011 Proj.
Secteur du pétrole et du gaz						
Total des exportations des produits du pétrole et du gaz (en milliards de dollars EU)	53.6	59.6	77.2	44.4	56.4	61.3
Prix moyen du brut à l'exportation (en dollars EU/le baril)	65.7	74.7	99.0	61.8	76.2	78.8
Production de brut (en millions de barils/jour)	1.4	1.4	1.3	1.3	1.2	1.3
(Variation annuelle en pourcentage)						
Production et prix						
PIB réel	2.0	3.0	2.4	2.4	3.3	3.7
PIB réel hors hydrocarbures	5.6	6.3	6.1	9.3	5.3	5.3
Prix à la consommation (fin de période)	3.8	4.8	4.9	5.8	4.5	4.5
Prix à la consommation (moyenne pour la période)	2.3	3.6	4.9	5.7	4.3	5.0
(en pourcentage du PIB)						
Investissement et épargne						
Formation brute de capital	30.0	34.4	38.3	50.0	44.5	44.4
<i>Dont</i> : non public	18.0	18.9	20.4	31.0	28.0	28.4
Épargne intérieure brute	54.7	57.2	58.6	50.3	53.0	53.7
<i>Dont</i> : non public	29.2	37.3	32.9	38.1	40.3	41.0
(en pourcentage du PIB)						
Finances publiques						
Recettes	42.7	39.6	47.2	36.3	38.4	38.4
Hydrocarbures	32.8	30.1	37.2	23.8	25.6	26.0
Dépense et prêts nets	29.2	35.2	39.5	43.1	42.2	41.8
Courantes	16.8	18.0	20.2	22.7	25.7	25.8
D'investissement	12.0	15.5	17.9	19.0	16.6	16.0
Solde budgétaire	13.5	4.4	7.7	-6.8	-3.9	-3.3
Solde primaire hors hydrocarbures (en pourcentage du PIB hors hydrocarbures)	-34.1	-44.1	-53.1	-44.9	-45.3	-45.8
Totale dette publique	23.6	12.5	8.2	10.4	10.3	11.4
Secteur monétaire						
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
Crédit à l'économie 1/						
Money au sens large	7.1	17.2	20.4	18.5	12.5	12.0
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (niveau)	18.6	24.1	16.1	3.1	14.1	14.6
Taux des bons du Trésor à trois mois (fin de période, en pourcentage)	1.8	1.6	1.6	1.4	1.4	1.4
	2.1	0.2	0.2	0.3
Secteur extérieur						
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
Exportations de biens pour les hydrocarbures (en dollars EU, variation en pourcentage)	43.0	11.2	29.5	-42.5	27.0	8.6
Exportations de biens pour les hydrocarbures (en pourcentage du total des exportations de biens)	97.9	98.4	98.2	98.3	98.0	98.0
Importations de biens (en dollars EU, variation en pourcentage)	4.1	27.4	44.2	-1.6	1.3	4.7
Balance commerciale des marchandises	29.0	25.5	23.9	5.6	12.4	13.5
Compte courant y compris transferts officiels	24.7	22.8	20.2	0.3	8.5	9.3
Investissements directs étrangers	1.5	1.0	1.4	1.8	1.5	1.0
Totale dette extérieure	4.8	4.2	3.3	3.8	2.8	2.2
Réserves brutes (en milliards de dollars EU)	77.8	110.2	143.1	148.9	161.0	171.4
En mois d'importation de l'année suivante de biens et de services	28.0	26.9	35.4	35.6	36.7	37.9
Pour mémoire :						
PIB nominal (en milliards de dollars EU)	117.3	134.3	170.2	139.8	158.6	168.8
Taux de chômage (en pourcentage)	12.3	11.8	11.3	10.2
Monnaie locale pour 1 dollar EU (moyenne pour la période)	72.6	69.3	64.6	72.5
Taux de change effectif réel (2005 = 100)	100.0	99.0	102.1	100.0

Sources: Autorités algériennes et estimations et projections des services du FMI.

1/ Crédit au secteur privé et aux entreprises publiques.

**Déclaration de M. Mohammad Mojarrad, Administrateur pour l'Algérie
et de M. Saïd Maherzi, Conseiller auprès de l'Administrateur
Réunion du Conseil d'administration
14 janvier 2011**

Nos autorités Algériennes remercient les services du FMI pour leur rapport bien équilibré et une analyse utile de questions spécifiques. Ils attachent une grande valeur au dialogue constructif avec le Fonds et réitèrent leur appréciation pour ses conseils, assistance technique et soutien à leurs politiques et réformes.

L'économie Algérienne a poursuivi en 2010 sa forte performance, aidée par la mise en œuvre soutenue du programme d'investissements publics (PIP). La croissance dans les secteurs hors hydrocarbures a dépassé 5 %, pendant qu'une légère contraction dans le secteur des hydrocarbures a contenu la croissance globale à 3,3 %. Des politiques saines ont contribué à ramener l'inflation à 4 % et le chômage a continué à baisser, bien qu'il demeure élevé parmi les jeunes. Malgré un niveau d'importations toujours élevé, essentiellement en relation avec le PIP, la reprise des prix du pétrole a contribué à renforcer considérablement l'excédent du compte courant après sa forte baisse en 2009. Les réserves de change ont atteint un niveau très confortable, protégeant davantage l'économie contre les chocs externes, et la dette extérieure a encore baissé et se situe à moins de 3 % du PIB. Avec la poursuite de la forte performance des secteurs hors hydrocarbures, soutenue par le PIP, et une reprise de la production des hydrocarbures, il est attendu que la croissance du PIB réel se renforce en 2011.

Les autorités sont déterminées à préserver la stabilité macroéconomique, pilier essentiel de leur stratégie de croissance et de développement social. Une politique budgétaire prudente poursuivie sur plusieurs années a permis d'accumuler une épargne considérable dans le Fonds de Régulation des Recettes, contribuant au financement soutenu du PIP. En dépit de l'accroissement des revenus d'hydrocarbures en 2010 et le renforcement substantiel des revenus hors hydrocarbures dû au dynamisme de l'activité économique et à la poursuite de l'amélioration de l'administration fiscale et douanière, le solde global du Trésor a enregistré un déficit, bien qu'à un niveau sensiblement moindre que celui enregistré l'année précédente. Pendant que les dépenses de capital sont restées élevées, en phase avec la poursuite de la mise en œuvre du PIP, les dépenses courantes ont augmenté considérablement, reflétant, dans une large mesure, l'impact des réformes dans la fonction publique dont l'objectif est de rationaliser la structure des rémunérations et dont l'impact global sera réparti sur trois années. Cependant, les réformes prenant effet à partir de 2008, le coût budgétaire sur la période 2010-12 inclut les arriérés de paiement relatifs aux années 2008 et 2009, de sorte

qu'après avoir atteint un pic de 11,4 % du PIB en 2011, il est attendu que la masse salariale baisse graduellement et retourne à un niveau plus soutenable de 8,3 % du PIB en 2013.

Les autorités sont déterminées à rationaliser et à contenir les dépenses courantes, y compris à travers une revue globale du système de subventions, dont le lancement est en cours avec l'assistance de la Banque Mondiale, pour améliorer son ciblage et son efficacité. Assurer la qualité des dépenses de capital demeure un objectif majeur. A cet effet, la Caisse Nationale d'Équipement et de Développement (CNED) est en voie d'être renforcée et son visa préalable est désormais requis pour l'inclusion de tout projet dans le budget. Afin de préserver la viabilité budgétaire, les autorités se tiennent prêtes à ajuster les dépenses de capital en fonction des ressources disponibles dans le cas où les conditions extérieures devaient s'avérer moins favorables que projeté. Des efforts soutenus sont faits pour moderniser les systèmes budgétaires et améliorer la gouvernance, la transparence et la responsabilité budgétaires. A cet égard, la Loi de Règlement pour l'année 2008 a été récemment soumise au Parlement.

La politique monétaire continue à être guidée par l'objectif de maîtrise de l'inflation. La Banque d'Algérie (BA) continue à absorber de manière effective l'excès de liquidité dans le secteur bancaire associé aux ressources des hydrocarbures et aux dépenses publiques. La BA demeurera attentive aux développements dans ce domaine et se tient prête à prendre des mesures additionnelles afin de contenir l'inflation, y compris eu égard aux récentes augmentations de salaires. Les autorités partagent l'évaluation des services du FMI stipulant que le niveau actuel du taux de change effectif réel (TCER) est globalement en phase avec les fondamentaux de l'économie et ce, en cohérence avec la politique flexible de taux de change de la BA visant à stabiliser le TCER autour de son niveau d'équilibre.

Le système financier demeure sain, avec un secteur bancaire bien capitalisé, liquide et profitable. Bien que le niveau global des créances non performantes ait baissé et que le niveau des provisions ait augmenté, reflétant une évaluation des risques plus stricte, des efforts continuent à être faits pour assainir le portefeuille des banques publiques du reste de créances non performantes, liées pour l'essentiel à d'anciennes dettes. La mise en place de la centrale des risques de crédits aux particuliers est prévue pour la fin de l'année 2011. A mesure que cette centrale devient opérationnelle, l'interdiction imposée sur les crédits à la consommation (à l'exception des crédits hypothécaires) sera revisitée. Le renforcement de la supervision bancaire se poursuit avec l'assistance du FMI. Un nouveau système de notation des banques est en cours d'élaboration au niveau de la BA avec une assistance externe et un premier rapport sur la stabilité est en cours de préparation, conformément aux récents amendements de la Loi relative à la Monnaie et au Crédit qui chargent explicitement la BA la responsabilité d'assurer la stabilité financière. Les autorités continuent à explorer des voies à même d'améliorer les opérations des banques publiques, y compris à travers la possibilité de partenariats avec des institutions financières étrangères, en phase avec les recommandations du Programme d'Évaluation du Secteur Financier (PESF).

Les autorités s'accordent avec les services du Fonds sur la nécessité de réduire la dépendance de l'économie à l'égard du secteur des hydrocarbures par des efforts soutenus de diversification de l'économie. Le développement considérable de l'infrastructure dans le cadre du PIP sera instrumental à cet égard. En même temps, l'attention demeure orientée vers l'amélioration de l'environnement des affaires, y compris en modernisant davantage le système judiciaire, en améliorant la gouvernance des institutions publiques, en combattant la corruption, en simplifiant le système fiscal, en renforçant le système financier et en promouvant les PME.

L'intéressante étude des services du FMI sur le thème spécifique de la diversification économique inclut des conseils et suggestions utiles qui devraient bien servir les objectifs des autorités. Bien que l'Algérie devrait être en mesure de développer une stratégie réussie d'exportations hors hydrocarbures basée sur une forte participation du secteur public, ainsi que le reconnaissent les services du FMI, les autorités considèrent que le développement du secteur privé et des investissements directs étrangers (IDE) auront un rôle majeur à jouer. A cet égard, les nouvelles règles relatives aux IDE, introduisant un plafond de 49 % sur la participation des partenaires étrangers dans les nouveaux projets d'investissement, n'excluent pas d'accorder la gestion du projet au partenaire étranger. Ces règles visent à encourager les projets en association avec des investisseurs locaux, publics et/ou privés. Les autorités considèrent que de telles associations seront à même de bien servir le développement du secteur privé local et ce, en promouvant le développement d'entrepreneurs dynamiques. Dans cette optique, il est encourageant qu'un nombre de projets en association est en voie de finalisation avec des partenaires étrangers de diverses origines et dans des secteurs variés, y compris dans le secteur financier, la construction, les matériaux de construction, les véhicules industriels, la production et la maintenance de rails ainsi que dans l'agroalimentaire.